



A la suite de la première édition de 1985, les conseillers municipaux du précédent mandat ont adopté le nouveau Plan d'Occupation des Sols (POS) en janvier 2001 après huit années de préparation, en partenariat avec les services de l'Etat et les chambres consulaires : agriculture, équipement, commerce, etc, et l'avis des communes limitrophes. Ce document s'appelle aujourd'hui le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ; il a guidé nos choix d'aménagement et les extensions foncières depuis son application anticipée en juillet 1998, il a donc fidèlement rempli son office dans l'évolution de notre territoire. Nous avons souhaité volontairement ne pas lancer sa révision car les structures doivent suivre en parallèle et le plan reste très adapté à nos besoins actuels. Il nous faut respirer un peu.

Louannec a pris un essor certain. Aujourd'hui la demande de permis de construire décroît ici comme ailleurs. Les raisons en sont diverses : prix de revient élevé, conjoncture instable, compression de personnel dans les grandes entreprises. Ce retour vers un flux plus conforme aux exigences de notre territoire appelle une programmation réfléchie des investissements.

Nous avons des objectifs prioritaires et majeurs selon un schéma directeur dont l'efficacité n'est plus à prouver. A court et moyen terme, nous avons à transférer les espaces sportifs de plein air vers « Kerdéno » à l'arrière de la ZA également en voie d'extension. L'accès sera à réaliser par le Poulajou à la sortie du bourg en direction de Mabiliès. La continuité d'agglomération se fera ainsi à travers la construction de logements sociaux en locatif et accession à la propriété en mixité avec l'habitat traditionnel. Les jeunes ménages disposeront donc de terrains dont nous entendons maîtriser le coût, en conservant au site un caractère rural bien marqué.

Quant aux espaces sportifs libérés en centre bourg, il est envisagé du locatif pour les retraités soucieux de se rapprocher des commerces et lieux de vie soit dans des pavillons spécifiques, soit dans des appartements de moyen standing. L'ensemble du foncier communal de Kerespertz comprendrait également des pavillons en libre propriété, et un espace vert conséquent. Avec une école maternelle neuve pour accueillir les petits dans les meilleures conditions, et une école primaire déjà rénovée et en possibilité d'extension, ce sera l'image de la commune que nous aurons mis plus de 20 ans à bâtir.

Je vous souhaite à tous des vacances estivales qui vous réchaufferont le cœur et une bonne santé au soleil de Louannec.

War araok bepred
En avant toujours et ensemble

Jean NICOLAS

Les gros travaux - 2007

Adjoint aux travaux
et voirie



Travaux confiés aux entreprises :

Au Centre des Loisirs :

- Pose d'un plafond de type ACOUSTICHOC : **30 476 Euros TTC**
- Remplacement de l'éclairage existant par des gaines avec réflecteur alu et grille de protection : **11 290 Euros TTC**

Au barrage du LENN :

- Remplacement de la vanne existante hors d'état par une vanne manuelle à volant, avec châssis inox et opercule PEHD : **6 000 Euros TTC**

A l'église :

- Remplacement des gouttières et des noues, reprise de solins : **8 368 Euros TTC** (travaux effectués en mars 2008)
- Mise en place d'un chauffage au gaz naturel par l'installation de cinq lustres à volutes : **25 361 Euros TTC**
- Raccordement au réseau gaz : **1 365 Euros TTC** (travaux réalisés avec la participation à 50% du Conseil Paroissial)

A l'École Maternelle :

- Pose d'un sol en plastique soudé (salle d'activité) : **3 584 Euros TTC**

Allées de boules :

- Terrassement, empierrement et sablage sur 1 020 m² plus rampe d'accès : **11 060 Euros TTC**

Travaux exécutés en régie municipale :

- Peinture des murs et boiseries de la salle d'activité de l'école maternelle
- Remise en état de deux bureaux au sous-sol de la mairie
- Remise à neuf de la salle de jeux et d'un sanitaire au camping
- Mise en place de différents parterres dans la commune :
 - entrées de Mabiliès
 - nouveau parking du Foyer
 - engazonnement à la nouvelle station ...

- Mise en place de 4 allées de boules, avec la participation de boulistes
- Peinture des mâts d'éclairage et de signalisation de Mabiliès
- Clôture du terrain de l'atelier communal

Sans compter, bien évidemment, tous les travaux d'entretien courant, moins visibles mais tout aussi indispensables.

Quartier de Mabiliès : Réhabilitation de la voirie

Lancée en 2004, l'étude du projet par les services de la DDE, qui en avaient la maîtrise d'œuvre, fut particulièrement longue. Le chantier était vaste et complexe et les difficultés à le cerner nombreuses, le coût estimatif dépassant assez largement nos premières prévisions. Finalement et après mûre réflexion, la commission chargée de suivre le projet a souhaité que le réaménagement soit fait dans le même esprit que celui du bourg :

- Remplacement des bordures en béton par des bordures en granit
- Mise en place de caniveaux et de passages en pavé vieilli
- Reprise de tous les trottoirs, ici en sable stabilisé; pour un coût certes plus élevé, mais aussi pour un résultat tout autre.

Commencés début juillet 2006, les travaux devaient être terminés huit mois plus tard, courant février 2007, avec un minimum de gêne, chacun y ayant mis du sien : riverains, entreprise et municipalité, dans une saine coopération.

On peut décomposer l'opération en deux parties :

- Le traitement de la rue principale : « Rue des Hortensias »

Très large et donc propice à une circulation rapide, il fallait réduire la partie dédiée à la chaussée, ce qui fut fait en aménageant un plus large trottoir du côté des lampadaires. Du côté opposé, il a été mis en place des caniveaux délimitant des emplacements de stationnement.

Des jardinières et des bancs viendront très bientôt agrémenter le tout. Un espace surélevé ponctue le carrefour principal des Allées des Fougères et des Roses, avec une réglementation de la vitesse à 30 km/h.

- Le traitement des « Allées » : Elles ont toutes été reprises sur le même modèle :

- Trottoirs en sable stabilisé, choisi pour son aspect agréable, sa bonne tenue et son entretien facile, d'un côté
- Caniveaux de trois rangs de pavés vieillis délimitant le stationnement de l'autre
- Deux d'entre elles (Bruyères et Lauriers) bénéficient d'un petit rond point de retournement, selon leur configuration initiale.

Comme tout chantier de cette importance, celui-ci a réservé quelques surprises. Il s'est en particulier avéré indispensable, pour une bonne exécution des travaux et leur pérennité, de créer un réseau pluvial souterrain là où il n'existait pas. Ainsi, après vérification, toutes les maisons ont pu être correctement raccordées aux réseaux : égoût et pluvial, pour un meilleur fonctionnement de la station d'épuration. Des travaux supplémentaires ont également été décidés dans l'allée des Genêts et pour

la jonction de l'allée des Ajoncs à la RD6. Enfin, il n'a échappé à personne la touche finale, la peinture en bleu des mâts d'éclairage et de signalisation et le remplacement des lampes, sans oublier l'aménagement paysagé des parterres aux deux entrées. Ainsi pourra-t-on dire, et sans fausse modestie que rien n'a été oublié.

Au total, si le coût de l'opération a bien dépassé les prévisions initiales, le résultat en est plus que satisfaisant et sa pérennité assurée.

- Marché initial	540 700 Euros
- Avenant	69 000 Euros
- Marché complémentaire	117 600 Euros
- Maîtrise d'œuvre	18 800 Euros
- Remplacement des blocs d'éclairage	8 350 Euros
- Mobilier : jardinières, bancs, poubelles	10 350 Euros
- Signalétique	3 200 Euros

Total TTC 768 000 Euros

François LE BOZEC



Budget primitif 2007



Adjoint aux finances et camping

Voici, comme c'est la coutume dans le bulletin municipal de fin du premier semestre, quelques chiffres pour apporter des précisions sur le budget de la Commune. Puissent-ils réconforter notre moral après le ciel morose de printemps.

Ce budget est dans la lignée des précédents, permettant de maintenir les taux d'imposition définis par la Commune à leur niveau précédent. Ceci vient confirmer les évolutions présentées dans le dernier bulletin municipal de décembre, avec en plus cette année une diminution importante de la dette en raison d'emprunts arrivant à échéance ainsi qu'à quelques renégociations de prêts intéressantes au vu des taux de crédit en cours d'année 2006. Cette situation laisse des perspectives très intéressantes pour la Commune, l'annuité de la dette de la Commune par habitant n'étant lors de l'élaboration du budget que de 92 euros.

Vous trouverez dans les tableaux des pages suivantes les chiffres-clés des principaux budgets : Commune, Camping et Assainissement.

En ce qui concerne la Commune, le montant prévisionnel du fonctionnement s'élève à 1 847 217 €, adapté aux réalisations de l'année précédente, et prenant en compte les charges relatives à l'engagement d'un ingénieur responsable des services techniques.

Pour la partie investissement, le montant prévisionnel s'élève à 2 784 427 €, avec des investissements regroupés dans les rubriques de travaux et d'immobilisations corporelles et incorporelles (termes techniques imposés par nos financiers de l'étage au dessus).

- Dans les immobilisations corporelles, on retrouve principalement les acquisitions de terrains pour la nouvelle école maternelle et les futurs espaces sportifs (480 000 €), la réhabilitation de Mabiliès (300 000 €), les réseaux de voirie (75 000 €), divers véhicules (camion-benne, tractopelle, tondeuse autoportée et voiture pour le nouvel ingénieur pour 163 000 €), un désherbeur thermique (30 000 €), ainsi que divers investissements en matériel informatique, en mobilier, en équipements pour les écoles, le centre de loisirs, le restaurant scolaire et la mairie.

- Les immobilisations incorporelles concernent

principalement l'éclairage public et les effacements de réseaux (303 450 €), ainsi que 5 000 € pour des logiciels informatiques en mairie et pour le nouveau site internet de la Commune.

- La rubrique travaux concerne principalement le centre de loisirs (réfection des sols, chauffage de la salle de tennis de table, l'éclairage de la salle omnisports et la réfection des chéneaux de toiture pour 122 500 €), l'église (raccordement de chauffage et travaux de zinguerie pour 14 300 €), la réalisation de chemins piétonniers (43 000 €) et les allées de boules entre le bourg et PenKer.

Le camping présente un budget prévisionnel de 360 706 € en fonctionnement et de 66 932 € en investissement. Dans ce budget, il n'y a pas d'évolution notable, les coûts de fonctionnement sont bien maîtrisés, et les dépenses d'investissement sont liées à diverses opérations d'entretien (voirie, électricité, bornes, éclairage) et à des renouvellements d'équipements à l'école de voile et sur les aires de jeux. Prudence dans ce budget, la météo, comme tous les ans, est un facteur très important de la fréquentation, donc, des recettes, et là, on croise les doigts !

Le budget assainissement est lui beaucoup plus évolutif, du fait de la construction de la nouvelle station d'épuration. Ce budget présente un montant de fonctionnement de 206 193 €, stable par rapport à 2006, et un montant d'investissement à hauteur de 2 073 469 €. Le coût prévisionnel de la station en représente la partie la plus importante (2 000 000 €), avec une prévision de subventions de 1 355 000 €.

Voilà, j'en ai fini avec ces énumérations de chiffres. Il faut principalement en retenir que la situation financière de la Commune est bonne, comme l'a d'ailleurs souligné notre percepteur lors de la séance du budget, et que ceci nous ouvre des perspectives très intéressantes pour la réalisation des projets évoqués dans le bulletin précédent et pour continuer à aller toujours de l'avant comme le dit la devise de la commune.

Jean-Pierre MORVAN

BUDGET PRIMITIF 2007							
		Commune		Camping		Assainissement	
recettes	18 300 €	remboursements charges	360 000 €	ventes, prestations	21 193 €	excédent reporté	
	18 300 €	vente produits - services	706 €	produits exceptionnels	185 000 €	ventes (taxes - redevances)	
	863 414 €	impôts - taxes					
	717 503 €	dotations - subventions					
	193 000 €	autres produits de gestion					
	20 000 €	produits exceptionnels					
	1 847 217 €	recettes	360 706 €	recettes	206 193 €	recettes	
	333 165 €	charges à caractère général	4 856 €	déficit de fonctionnement reporté	40 500 €	charges à caractère général	
	722 400 €	charges personnel	129 793 €	charges à caractère général	54 000 €	charges personnel	
	54 717 €	dépenses imprévues	81 800 €	charges de personnel	73 682 €	virement investissement	
dépenses	433 966 €	virement investissement	102 000 €	charges de gestion courante	100 €	charges gestion	
	224 869 €	charges gestion	3 700 €	charges financières	2 400 €	charges financières	
	78 000 €	charges financières(intérêts)	400 €	charges exceptionnelles	35 511 €	dotation aux amortissements	
	100 €	titres annulés	38 157 €	amortissements			
	1 847 217 €	dépenses	360 706 €	dépenses	206 193 €	dépenses	
	recettes	976 143 €	affectation résultats reporté	8 575 €	excédent d'investissement reporté	73 682 €	virement fonctionnement
		433 966 €	virement fonctionnement	38 157 €	amortissement immobilisations	52 519 €	affectation résultats reporté
		52 000 €	FCTVA	20 000 €	emprunts	10 500 €	FCTVA
		180 €	subventions	200 €	autres recettes (consignes)	1 355 000 €	subventions investissement
		1 262 138 €	emprunts			546 257 €	emprunts
60 000 €		Autres recettes (participations)			35 511 €	amortissement immobilisations	
2 784 427 €		recettes	66 932 €	recettes	2 073 469 €	recettes	
960 436 €		déficit investissement reporté	11 700 €	remboursement capital emprunt	52 469 €	déficit reporté	
218 000 €		emprunt (remb. capital)	2 100 €	matériel école de voile	21 000 €	emprunts capital	
308 450 €		immobilisations incorporelles	5 832 €	jeux & divers	2 000 000 €	travaux	
dépenses	1 097 240 €	immobilisations corporelles	10 000 €	voirie			
	200 300 €	travaux	37 300 €	électricité bornes éclairage			
	2 784 426 €	dépenses	66 932 €	dépenses	2 073 469 €	dépenses	

Affaires Scolaires

Année 2006-2007



Adjointe à l'urbanisme,
aux affaires scolaires et
Bulletin d'informations municipales

Quelques chiffres

Ecole maternelle : 111 élèves répartis en 4 classes

Ecole élémentaire : 158 élèves répartis en 6 classes

Fréquentation au restaurant scolaire

Le nombre des jeunes rationnaires fluctue sur l'année de 140 à 195 par jour avec une seule pointe exceptionnelle à 205.

On peut compter entre 50 et 70 enfants de maternelle et entre 100 et 123 enfants d'élémentaire.

En collaboration avec les parents, nous avons veillé à la variété et à l'équilibre des repas servis. Nous proposerons l'an prochain cinq ou six repas « bio » puisque les essais de repas « bio » ont remporté un franc succès cette année.

Comme vous le constatez par les chiffres rapportés plus haut, des distorsions énormes d'effectifs d'un jour à l'autre nécessitent une adaptabilité rapide des personnels de cantine. Si la parution des menus sur la quinzaine suivante permet aux parents et surtout aux enfants de choisir les jours où ils mangeront, cela renforce encore les variations d'effectifs.

De plus, élus et parents s'efforcent de faire œuvre pédagogique en proposant une grande variété de mets, il reste que les effectifs explosent lorsque de temps en temps nous préparons des frites. Enfin j'attirerai l'attention des parents sur le fait que beaucoup d'enfants boudent ou refusent même de goûter le poisson blanc, d'ailleurs très bien préparé et savoureux et ce malgré les admonestations des surveillants et nous déplorons de devoir jeter des repas à peine entamés. Les parents ont un rôle prépondérant en matière de pédagogie alimentaire, ils ont le devoir de faire découvrir des saveurs et des aliments différents à leurs enfants, il en va de l'hygiène de vie et de la santé des petits. Nous n'avons au restaurant scolaire qu'un rôle accessoire dans ce domaine puisque nous ne fournissons que quatre repas par semaine sur une trentaine de semaines alors que les parents sont responsables de 950 repas environ. J'ajouterai encore qu'il s'agit pour nous Français aussi d'une question de culture et de diversité culinaire, essayons de la conserver en la transmettant !

En outre ces effectifs d'encadrement seront revus à la rentrée.

Fréquentation de la garderie

Le matin : 4 à 10 élèves de maternelle, de 12 à 20 élèves de l'école élémentaire.

Le soir : 15 à 26 élèves de maternelle prennent leur goûter et jouent, 15 à 30 élèves de niveau élémentaire font leurs devoirs, pratiquent du sport ou organisent des jeux collectifs.

Les effectifs sont très différents d'un jour à l'autre et leur présence est aussi très inégale.

A l'initiative des parents, il a été décidé qu'une bénévoles de la bibliothèque offrirait de lire des histoires une fois par semaine pendant une demi-heure aux plus petits de la garderie.

Des tables et des chaises neuves ont été placées dans un coin tranquille du bâtiment afin d'y aménager « un coin devoirs ».

Inscription à l'école maternelle

Les parents des enfants ayant deux ans avant le peuvent venir les inscrire auprès des services de la mairie. Dorénavant, la mairie est responsable de leur inscription sur un fichier informatique directement connecté aux services de l'Inspection Académique. Cependant pour un accueil adapté à l'enfant, Mme la Directrice souhaite rencontrer les parents avant le jour de la rentrée. Vous pouvez prendre rendez-vous avec elle au 02 96 91 27 45.

Christiane BOUVIER

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
ENTRÉE	Taboulé	Choux fleur Tomates vinaigrette	Carottes râpées 1/2 œuf	Toast beurre sardine Salade verte
PLAT	Rôti de porc	Flanc de dinde	Steack	Saucisse grillée
LÉGUMES	Compote	Petits pois	Haricots verts	Purée de pommes de terre
FROMAGE	Fromage	Fromage	Fromage	Fromage
DESSERT	Fruit de saison	Flan vanille	Tarte aux pommes	Salade de fruits

Exemple de menus



Adjointe aux Affaires Sociales
à l'Environnement et
à la Culture

RÉTROSPECTIVE

- **1967** : Le Torrey Canyon, chargé de 120 000 t de brut s'échoue au large des côtes bretonnes.
- **1976** :
 - 13 mars : le tanker libérien Olympic Bravery se brise à Ouessant avec une cargaison de 1200 tonnes de brut.
 - 15 octobre : le pétrolier est-allemand Boëhlen coule au large de l'île de Sein avec 10 000 tonnes de carburant.
- **1978** : L'Amoco Cadiz échoue à la pointe Finistère (Portsall) et déverse 227 000 tonnes de brut.
- **1979** : le pétrolier libérien Gino coule au large d'Ouessant avec 32 000 tonnes.
- **1980** : 7 mars, le Tanio, pétrolier malgache, se brise près de l'île de Batz : 6 000 tonnes à la mer.
- **1999** : 12 décembre : l'Erika chargé de 30 000 tonnes de fuel se brise au large de Penmarc'h . Un procès engagé avec le soutien de Vigipol aboutira peut être en 2007.
- On peut y ajouter les nombreux dégazages en mer ... Le coupable... lorsqu'il est identifié !... est attaqué en justice et condamné à de fortes amendes en réparation des préjudices.
- Le déversement de cargaisons diverses plus ou moins connues, les pertes de conteneurs, sans identification de contenu ni de propriétaire, sont autant de dangers pour la navigation et risques de pollutions diverses.
- **2007** :
 - 18 janvier : appel de détresse du Napoli en Manche. Le navire endommagé navigue péniblement et menace de se casser. Il perd des conteneurs. Il est finalement remorqué vers les côtes anglaises où il sera délesté d'une partie de sa cargaison.
 - 25 janvier : alerte à la pollution sur les côtes nord de la Bretagne, entre Plougasnou et Pleubian.
- Vigipol est en alerte et suit les opérations de repérage et de nettoyage. La Préfecture mobilise la

Sécurité Civile pour des opérations de nettoyage et de surveillance. La Région engage des moyens humains et matériels en attendant le pire.

- Les plaques de mazout et les paquets divers arrivent sur nos côtes. Le nettoyage s'organise dans chaque commune littorale.
- A Louannec, 2 journées de nettoyage assurées par les employés municipaux ont permis de ramasser 1,2 tonne de déchets souillés.
- Pleumeur-Bodou a brûlé quelques 50 tonnes de déchets divers. On a compté environ 600 oiseaux morts, ramassés sur le rivage.
- Vigipol, domicilié à Pleumeur-Bodou aide les communes sinistrées à se regrouper pour organiser leur défense.
- La compagnie de navigation responsable a déclaré vouloir dédommager les communes sinistrées.
- Les dossiers risquent d'être volumineux et le surcroît de travail imposé aux Mairies est important !... Pour un résultat ... à voir... ?

Plus de cent communes du littoral nord Bretagne se sont regroupées pour créer Vigipol. Des réunions annuelles régulières assurent le suivi des dossiers et permet à Vigipol de renseigner ses adhérents.

Nicole CHAPELAIN

Déléguée représentant Louannec



iWilliam MARTIN, Daniel COÏC, Yvon GUEZENNEC

Centre de Loisirs



Adjoint
aux affaires sportives
et centre aéré

Après la réfection du plafond et de l'éclairage de la salle omnisports qui a été réalisée début novembre 2006, le conseil municipal du 28 Mars 2007 a décidé de continuer la rénovation du centre de loisirs en changeant le sol de la salle omnisports et celui de la salle de tennis de table qui n'est plus aux normes (coût budgétisé : 67 604 € TTC), les travaux sont programmés à partir du 9/07/07 pour une durée de deux semaines. Nous allons également continuer à remplacer les praticables de la salle de gym utilisés par de nombreuses associations (5 sont programmés pour la somme de

1 800 € TTC). Par mesure de sécurité nous allons être obligés de remplacer deux rampes de chauffage au gaz de la salle de tennis de table (ventilation insuffisante) avant la fin de l'année (devis de : 9 000 €) Tous ces travaux ont un coût important, mais nous avons décidé l'année dernière de poursuivre l'amélioration de ce bel outil qu'est notre salle des sports et qui est utilisée à plus de 90 % par les associations sportives de la commune.

Ecole de voile municipale

Le centre nautique de la commune sera ouvert du 4/07/07 au 24/08/07, l'école de voile possède toujours le label fédération française de voile ; ce label est attribué selon plusieurs critères de qualité. L'encadrement sera assuré par un responsable technique qualifié (BE voile premier degré) et deux moniteurs fédéraux. Une fois de plus j'insiste sur la participation des enfants de Louannec car

apprendre les bases de la voile sur un plan d'eau en toute sécurité est un atout, alors n'hésitez pas à les inscrire à l'accueil du camping cet été (pré-inscription à partir de la mi-juin. (Supports proposés : optimist, mini-catamaran, planche à voile).

Jacques MAZÉAS

TARIFS 2007

ECOLE DE VOILE		A	B	C	D	B	E
Tarif normal (habitants Louannec)			A - 10%	A + 20%	C - 10%	A - 10%	A - 15%
INITIATION VOILE opti - cata - planche à voile	2 demi-journées maxi - la demi-journée :	18,20	16,38	21,84	19,66	16,38	15,47
OPTIMIST	stage 5 demi-journées	55,80	50,22	66,96	60,26	50,22	47,43
	stage 3 demi-journées	36,10	32,49	43,32	38,99	32,49	30,69
CATAMARAN	stage 5 demi-journées	78,00	70,20	93,60	84,24	70,20	66,30
	stage 3 demi-journées	51,40	46,26	61,68	55,51	46,26	43,69
PLANCHE A VOILE	stage 5 demi-journées	69,60	62,64	83,52	75,17	62,64	59,16
	stage 3 demi-journées	45,90	41,31	55,08	49,57	41,31	39,02
Famille (>=2 enfants)	- 10% par enfant par rapport au tarif normal						
Extérieurs à Louannec	+ 20% par enfant par rapport au tarif normal						
Famille Ext.(>=2 enfants)	- 10% par enfant par rapport au tarif extérieur						
Groupe < 10	- 10% par enfant à partir du tarif normal						
Groupe >= 10	- 15% par enfant à partir du tarif normal						
Réduction pour dernière semaine août	- 20% sur tous les stages						
Test de natation		6,00					
Licence FFV passeport voile obligatoire		9,60					
Location de matériel à la 1/2 journée (3h)	Planche à voile	16,85		Kayak de mer bi-place	20,50		
	Catamaran	28,20		Bateau sécurité (assos voile*)	47,40		
	Optimist	10,55		Dépôt de garantie	200,00		
Location week-end	Kayak de mer bi-place	40,00					
*Hors semaine JUILLET-AOÛT							

Comptes rendus des Conseils Municipaux

Conseil du 15 novembre 2006

■ **Rapport d'activités Communauté Lannion Trégor**

M. le Président donne connaissance au Conseil Municipal du rapport d'activités 2005 de la Communauté Lannion Trégor et présente le budget de la Communauté Lannion Trégor composé d'un budget principal et de douze budgets annexes.

Tout en soulignant que la Communauté Lannion Trégor est très pénalisée par la nouvelle loi de finances, M. Denis MER abonde dans le sens des propos tenus par M. Le Maire de Louannec sur la nécessité d'être clairvoyant à propos de l'aspect financier des futurs projets.

■ **Tarifs communaux 2007**

Les tarifs 2007 sont globalement conformes à l'augmentation du coût de la vie, soit 1,2 % (indice INSEE octobre 2006). Le Conseil Municipal souhaite mener une réflexion collégiale sur les tarifs du restaurant scolaire avec les représentants des parents d'élèves des écoles publiques, l'objectif étant une meilleure adéquation entre les repas commandés, préparés et consommés.

■ **Lancement d'un projet de réhabilitation de la cité Saint Yves après mise en souterrain des réseaux**

M. Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de réhabilitation de la cité Saint Yves après mise en souterrain des réseaux. L'opération d'effacement de réseaux devrait être réalisée en trois tranches. La participation de la commune s'élèverait à 180 750 € sur un montant total de 555 000 €.

■ **Cheminement Piétons de Roc'h Guen**

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un devis de travaux de l'entreprise Bourgeois-Pichard pour un montant de 8 228,48 € TTC. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'effectuer les travaux.

■ **Avis des domaines à propos de l'acquisition des terrains Goasdoué**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal des

évaluations, par les Domaines, de terrains appartenant à M. Goasdoué cadastrés A364 et AD70. Le Maire propose au Conseil Municipal de passer outre l'avis des Domaines en proposant pour l'acquisition de ces parcelles 10 598,75 € pour la parcelle AD70 et à 32 991,75 € pour la parcelle A364.

■ **Effacement du réseau basse tension, éclairage public et téléphone à Kerespertz**

M. Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des propositions du SDE pour les effacements de réseaux à Kerespertz. Le devis s'élève à 90 000 € TTC pour le réseau basse tension, 50 000 € TTC pour l'éclairage public et 17 500 € TTC pour le réseau téléphonique.

La participation de la commune sur cette opération s'élève à 22 500 € HT pour la basse tension, 25 000 € pour l'éclairage public, 17 500 € TTC pour le terrassement et la pose du réseau téléphonique ainsi que 3 400 € HT, pour le câblage.

■ **Chemin d'accès à la future station d'épuration**

M. Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'ouverture des plis concernant le chemin d'accès à la future station d'épuration. L'estimation des travaux était de 42356,34 €.

Le mieux disant des quatre offres remises est la société SETAP de Coetmieux avec un montant de 33 847,40 € TTC. M. Le Maire souligne que ce coût vient s'ajouter à celui de la station d'épuration d'un montant de 2 000 001,14 €. Adoption à l'unanimité

■ **Questions diverses**

• M. Le Maire fait lecture au Conseil Municipal d'un courrier de Mme SCLEAR dont le terrain jouxte le foyer. La commune intéressée par l'acquisition d'une bande de terrain, Mme SCLEAR propose à la vente 1 650 m² au prix de 50 €/m². M. Le Maire souligne que l'achat est conditionné à l'autorisation administrative pour la création d'un espace de stationnement.

• M. Le Maire informe le Conseil que l'augmentation de la population à Louannec a conduit à une révision des secteurs relatifs

aux bureaux de votes portant le nombre de bureaux de deux à trois. M Le Maire rappelle à cet effet les dates des prochaines élections en 2007.

- Jacques MAZEAS informe le Conseil Municipal que la commission informatique après mise en concurrence, a sélectionné

la société REDBASE Multimédia pour la création du nouveau site internet de la commune, mise à jour, fourniture de supports et formations du personnel administratif. Le coût est de 1 450 € HT avec une mise à disposition du site au 2^e trimestre 2007.

Conseil du 15 décembre 2006

■ **Avenant au marché de réhabilitation de Mabiliès**

M. Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la nécessité de passer un avenant avec la Société Bourgeois Pichard pour les travaux de réhabilitation de Mabiliès, compte tenu de l'état défectueux des canalisations d'eaux pluviales et de leur nécessaire réhabilitation ainsi que des branchements d'eaux pluviales. L'ensemble des travaux supplémentaires (avenant et marché complémentaire) se monte à 155 406 € HT soit une augmentation de 34,4 % du marché initial.

■ **Parking du bourg**

M. Le Maire rappelle que par délibération précédente il avait été envisagé de faire une proposition d'acquisition d'une partie de terrain appartenant à Mme SCLEAR pour la construction d'un parking. Mme Sclear, a donné son accord à 50 € le m², pour une surface qui reste à déterminer.

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à lancer les démarches.

■ **Acquisition d'une bande de terrain dans la propriété Georget**

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à proposer aux héritiers Georget une acquisition par la commune d'un terrain d'environ 1 500 m² avec accès sur la route du Croajou au prix de 50 € le m² pour la construction d'une nouvelle école maternelle ou l'acquisition de toute la propriété pour un montant de 400 000 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à effectuer ces démarches.

■ **Station d'épuration**

M. Le Maire fait le point sur le dossier de la station d'épuration et sur les subventions escomptées. Globalement les subventions atteindraient 65% du coût total, 746 620 € restant à la charge de la Commune. Le paiement échelonné permettra à l'autofinancement de faire face à la dépense.

Conseil du 31 janvier 2007

■ **Station d'épuration : Raccordement de Trélévern au système d'assainissement de Louannec et convention**

Pour régulariser la participation financière de Trélévern dans le financement de la future station d'épuration, il est nécessaire d'établir une convention. Une ébauche du contenu de cette convention a été établie par la DDA pour un coût de 990 € HT. M. Le Maire propose que cette dépense soit partagée entre les deux communes.

Adopté à l'unanimité

M. Le Maire présente au Conseil les raisons qui entraînent la révision du permis de construire en vigueur. Par rapport au plan présenté dans le projet de Cegelec, la station sera enterrée plus bas de 1,50 m et la serre de séchage sera déplacée de la partie haute vers la partie basse.

Adopté à l'unanimité

■ **SDE - Rénovation de l'éclairage public Mabiliès et Camping**

M. Le Maire rappelle que par délibérations

prises le 15 novembre 2006 il avait été décidé de confier au SDE la rénovation de l'éclairage public de Mabiliès et du camping municipal.

Le SDE nous informe d'une révision de la participation financière et notamment pour l'éclairage public : les subventions qui étaient prévues à hauteur de 50 % ne sont plus que de 40 %, ce nouveau règlement s'appliquant aux opérations programmées sur 2007. De ce fait, les coûts pour la commune s'élèvent à 16 700 € pour Mabiliès et à 3 500 € pour le camping.

■ **Liquidation de la SEM du Planétarium**

M. Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du courrier de la SEM Planétarium de Bretagne demandant à la commune de renoncer à la créance en compte courant (capital et intérêts) afin de pouvoir liquider la SEM du Planétarium de Bretagne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à cette créance.

■ **Convention avec Di@lège EDF**

M. Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du courrier d'EDF proposant une adhésion pour la mise à disposition de Di@lège pour un montant annuel de 370 € HT avec un engagement sur deux ans. Cet outil doit permettre d'optimiser la gestion des contrats de fourniture d'électricité et de mieux maîtriser les dépenses.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à signer cette convention, pour une durée de deux ans.

■ **Proposition d'acquisition de la propriété Georget pour la construction de la nouvelle école maternelle**

M. Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du courrier de Maître KREMER, indiquant que la réponse des co-héritiers GEORGET serait négative suite à la proposition faite par le Conseil Municipal lors de la séance du 15 décembre 2006.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à poursuivre les négociations. Le résultat sera communiqué lors de la prochaine réunion, et fera l'objet d'une nouvelle discussion.

■ **Questions diverses**

• *Dotations de l'Etat 2004 - recours en appel*

La commune comme les autres communes de la Communauté d'Agglomération a subi des pertes de dotations d'Etat en 2004, en raison de modifications du mode de calcul du potentiel fiscal prenant en compte l'entrée en imposition des bases des établissements de France Télécom. La commune avait fait appel, et par un jugement rendu le 20 décembre 2006, le tribunal administratif de Rennes a rejeté la requête de la commune.

Le Conseil autorise le Maire à interjeter l'appel de ce jugement, à défendre les intérêts de la commune devant la Cour Administrative

d'Appel de Nantes et mandate les services de la Communauté d'Agglomération Lannion Trégor pour assurer le suivi administratif du dossier.

• *Dossier Métairie*

M. Le Maire rappelle que par délibération en date du 10 décembre 2003, il avait été décidé de vendre une parcelle de 231 m² jouxtant leur propriété à M. et Mme METAIRIE à 15,25 € le m². Mr et Mme Métairie avaient ensuite fait savoir qu'ils n'étaient plus acquéreurs. Aujourd'hui cette propriété a été vendue et les nouveaux propriétaires sont acquéreurs de la dite parcelle. Le conseil accepte de céder cette parcelle aux mêmes conditions que celles définies en 2003.

• *Courrier de M. Ballero*

M. Le Maire donne connaissance au Conseil d'un courrier de Mr Ballero, demandant à ce que dans le cadre de l'opération nationale « 5 mn de répit pour la planète » prévue le 1^{er} février et visant à attirer l'attention des citoyens, des médias et des décideurs sur le gaspillage d'énergie, l'éclairage public soit coupé sur la commune pendant 5 mn, entre 19H55 et 20H.

Après en avoir délibéré, le Conseil estime que malgré le bien fondé de cette initiative, il est très difficile de l'appliquer au niveau de l'éclairage public, notamment pour des raisons techniques. Aussi, il n'est pas donné d'avis favorable à cette demande. A cette occasion, il est rappelé que la durée de l'éclairage public a été diminuée d'une demi-heure le matin et le soir.

• *Recrutement d'un ingénieur aux services techniques*

M. Le Maire rappelle au Conseil les raisons qui font que le recrutement d'un employé aux services techniques, de profil ingénieur, devient indispensable. Il propose dans un premier temps de lancer une consultation via le Centre de Gestion, puis on avisera en fonction des réponses.

Conseil du 23 février 2007

■ **Subventions 2007**

Augmentation générale de 1,2 %. Vote d'approbation unanime.

■ **Acquisition du terrain Georget**

M. Le Maire a contacté le délégué des héritiers pour étudier de nouvelles propositions : L'opportunité de cet achat est renforcée par la nécessité de prévoir un espace supplémentaire pour la construction de la nouvelle école maternelle permettant une sortie vers le restaurant scolaire.

Vote d'approbation unanime

■ **Acquisition du terrain Sclear**

Accord avec le propriétaire au prix de 50 € le m². Vote d'approbation unanime

■ **Questions diverses**

• *Chemin de randonnée Penker/Roc'h Gwen*

M. Le Maire expose au Conseil Municipal qu'un devis a été obtenu pour le chemin piétonnier de Roc'h Gwen pour un montant de 32 500 € et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter une subvention

auprès du Conseil Général et à effectuer les travaux.

Vote d'approbation unanime

- **Alimentation en gaz sur Kerespertz**

Supplément à prévoir pour surcreusement de réseau : 4 700 €

Vote d'approbation unanime

- **Achat de nouveau matériel pour désherbage thermique 20 000 €.**

La Communauté d'Agglomération propose un groupement d'achats qui offrirait 50 % de

subvention pour des achats groupés. Ce matériel sera de plus en plus utilisé. Le projet sera étudié en Commission.

- **Information O.G.M.**

M. AUBERTIN propose la diffusion d'un C.D. et la lecture d'une motion aux parlementaires pour attirer leur attention sur les dangers relatifs aux O.G.M. Une réunion d'information plus complète sera proposée à un prochain Conseil.

Conseil du 28 mars 2007

■ **Compte administratif 2006**

M. le Maire présente le compte administratif et M. le Percepteur le commente.

Toutes les dépenses de fonctionnement prévues ont été réalisées.

M. Egault demande des explications au sujet du compte n° 2151. Il lui est répondu que ce compte a financé les dépenses de voirie annuelles auxquelles se sont ajoutées les dépenses de voirie de Mabiliès. En outre, le parking près de la mairie a été entièrement autofinancé.

M. le Maire ajoute qu'en 2006, on a évité de recourir à l'emprunt puisque les finances de la commune le permettaient.

Ultime précision de M. le Percepteur avant le vote : L'engagement budgétaire court depuis le début de l'année.

Vote à l'unanimité

■ **Budget primitif 2007**

Vote des taux : pas de changement en 2007.

- Remarque : Louannec se trouve dans la moyenne basse des communes de même importance. M. le Maire ajoute « Nous équilibrons nos budgets, il n'est donc pas nécessaire d'augmenter les taux ».

Vote à l'unanimité des taux

Présentation du budget primitif et commentaires par M. le Percepteur.

Vote à l'unanimité

Présentation du tableau des emprunts, des remboursements et commentaires sur la capacité d'emprunt de notre commune dans les années à venir. L'examen du tableau du remboursement d'emprunt indique pour 2007, un capital restant dû de 1 849 152 €, soit une dette par habitant de 585 €, chiffres en décroissance pour les années à venir « ce qui indique donc de nouvelles possibilités d'emprunt ».

■ **Budget Assainissement**

Le budget assainissement s'équilibre à 206 193 € en fonctionnement et à 2 073 519 €

en investissement, avec un virement à l'investissement de 73 682 €. Deux millions d'euros sont prévus pour les travaux de la nouvelle station d'épuration. 1 355 000 € sont attendus en subvention, le solde sera financé par l'emprunt.

M. le Percepteur propose un prêt relais sur 2 ans pour attendre le retour du FCTVA puis la conclusion d'un prêt définitif.

M. le Maire n'est pas d'accord et préfère opter pour un prêt définitif immédiat mais légèrement plus long.

M. Egault demande des précisions sur le fait que la part remboursée par Trélévern n'apparaît pas dans l'investissement.

M. le Maire répond que Trélévern rembourse selon la convention signée sous forme de participation en nombre équivalent habitant et au m³ (amortissement compris).

Vote à l'unanimité

■ **Budget Camping**

Compte administratif 2006

Vote à l'unanimité

Budget primitif - Vote à l'unanimité

■ **Budget Lotissement Penker**

Compte administratif 2006 - Vote à l'unanimité

Budget primitif - Vote à l'unanimité

■ **Budget lotissement Kerespertz**

Compte administratif 2006 - Vote à l'unanimité

Budget primitif - Vote à l'unanimité

■ **Ligne de trésorerie**

Elle est renouvelée pour 1 million d'euros.

La proposition du Crédit Agricole est un T4M+0,15

La proposition du Crédit Mutuel est un T4M+0,08

Vote à l'unanimité pour la proposition du Crédit Mutuel.

■ **Réception des voiries des lotissements Jardellec et Kermeur**

Les propriétaires des lotissements cités

demandent le classement de leur voirie dans la voirie communale, la commission de voirie se rendra sur place.

■ **Propriété Georget**

Les héritiers Georget seraient potentiellement d'accord (lettre du 14 mars) pour la cession amiable de 1 150 m² environ au prix de 60 € du mètre carré mais ils voudraient encore une fois revenir sur place avant que ne soient procédés aux travaux de bornage et à l'acceptation définitive.

■ **Syndicat d'électricité**

M. le Maire informe le conseil de changements intervenus dans les participations du SDE au financement des travaux, cela demande quelques précisions car le coût des travaux demandés changerait de façon notable.

Il est demandé la mise à disposition d'un terrain de 5m sur 5m pour l'édification d'un transformateur à proximité de la station d'épuration. Vote à l'unanimité.

■ **Effacement des réseaux au lotissement Saint Yves**

M. le Maire présente les devis établis en 2007 (141 000 €) alors que les demandes de prix émanant de la commune datent de 2005. Le régime de subventions venant d'être réformé, Mr le Maire demande d'attendre pour se prononcer sur ce dossier afin que nous bénéficions du régime de subventions de 2005 et non de celui de 2007 beaucoup moins favorable. Louannec n'est pas responsable des attermoissements du syndicat.

Travaux au camping : 36 000 € subventionnés à 50 % au lieu de 60 %.

Penker 2 : 67 000 € subventionnés à 50% au lieu de 60%.

■ **Effacement des réseaux téléphone à Nantouar**

France-Telecom propose pour ses travaux de câblage un devis de 2 300 € HT.

Vote à l'unanimité

■ **Proposition d'achat de terrain**

Au fond de la venelle de Pont ar Saux, la commune a besoin d'un morceau de terrain permettant le retournement du camion de réputation et le parking de voitures. La commune propose au propriétaire l'achat à l'euro symbolique et garde à sa charge les frais de géomètre, de notaire.

Vote à l'unanimité

■ **Dépôt d'une motion et demande de subvention par « Trégor debout »**

La motion présentée pour la défense de l'em-

ploi dans le Trégor est votée à l'unanimité et une subvention de 500 € au profit de l'inter-syndicale est également votée. (subvention exceptionnelle).

■ **Lettre de la DDA**

Un avenant aux travaux de la STEP est soumis à l'approbation du conseil car la route de la STEP a été légèrement élargie, ceci occasionnant un surcoût de 1589 €.

Vote à l'unanimité.

■ **Scolarité des deux ans**

Présentation de la motion de Mr Josselin défendant l'accueil des deux ans à l'école maternelle et vote de soutien à l'unanimité.

M. le Maire ajoute : « Il nous est très difficile d'avoir des informations précises sur ce projet. Mais si cela devait se produire, il y a fort à parier que l'État se retournerait vers les communes pour ouvrir des garderies ou d'autres structures d'accueil pour ces enfants. Nous avons en Bretagne un système scolaire performant pour la petite enfance, nous devons le maintenir. »

■ **Motion du Centre des Impôts**

Même si leur demande est justifiée, le conseil refuse de se prononcer sur l'ensemble des sujets qui lui sont soumis et qui n'intéressent pas directement son champ d'action.

■ **Programme Local de l'Habitat (PLH)**

La communauté d'agglomération Lannion-Trégor a pour objectif de s'intéresser à la répartition des logements sociaux dans les communes.. Elle projette de créer une structure importante au sein des services de la communauté pour la création et la gestion des logements sociaux et des aires d'accueil des gens du voyage.

M. le Maire intervient : « Nous avons jusqu'à présent su gérer nous-même nos logements sociaux et plutôt bien je crois ! La communauté a suffisamment de compétences à gérer, elle en veut toujours plus ! Que restera-t-il aux communes ? Que l'état civil sans doute ? »

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité contre ce projet et demande à ses représentants de voter contre en conseil communautaire.

Conseil du 11 mai 2007

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 28.3.2007.

■ Emplois saisonniers 2007

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les dates d'ouverture du camping ainsi que les salaires des employés saisonniers.

■ Tarifs divers au camping

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les divers tarifs d'épicerie et bar du camping.

■ Création d'un emploi d'ingénieur au 1^{er} juillet 2007

M. le Maire rappelle qu'un emploi d'ingénieur a été adopté en conseil municipal et le tableau des effectifs modifié en ce sens.

Après les entrevues avec les candidats, Monsieur le Maire expose que le seul candidat convenant au poste un contractuel sera recruté pour une durée de 3 ans et rémunéré comme suit :

Traitement de base	1 718,43 €
Prime service	127,41 €
Indemnité spécifique service	335,00 €
Soit un total mensuel brut de	2 180,84 €

Le conseil municipal autorise M. le Maire à recruter Monsieur Ludovic JONAS en qualité de contractuel aux conditions précitées à partir du 2 juillet 2007.

■ Achat de terrain pour poste de refoulement

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire d'acquérir un terrain à M. CAM Joseph pour y installer un poste de refoulement à Nantouar, ce serait un morceau de la parcelle A 48 pour un montant de 762,55 €.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à procéder à cette acquisition et à signer toutes pièces nécessaires à cette transaction

■ Enquête publique pour le parking du foyer

M. le Maire fait savoir au Conseil Municipal qu'un commissaire enquêteur a été nommé par le Tribunal Administratif pour diligenter l'enquête publique pour le parking anciennement propriété Scléar, il s'agit de Mme Fianaca-Lambert.

Le conseil municipal à l'unanimité mandate le Maire pour procéder à cette enquête. Il ajoute à ce mandat d'y adjoindre une autre

enquête concernant la vingtaine de maisons de Nantouar passant d'un zonage non collectif à un zonage collectif. Si possible, le conseil souhaite que Mme le commissaire enquêteur nommée conduise les deux enquêtes.

■ Questions diverses

■ Rapport sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif

M. le Maire procède à la lecture du rapport. En conclusion, on peut retenir que pour un abonné à 120 m³, le prix de l'assainissement n'a pas varié entre 2006 et 2007, seul le prix de l'eau a augmenté de 4,27 %. Ainsi ce même abonné a payé eau et assainissement en 2006 : 431,37 €, il paie en 2007 : 449,80 €.

A souligner : les résultats des analyses de l'actuelle station sont bons.

Concernant la nouvelle STEP : M. le Maire ajoute que l'ingénieur de la DDA a présenté une première esquisse de la convention Louannec-Trélévern, celle-ci s'inspire de celle réalisée pour Perros.

■ Courrier de la Banque Alimentaire des Côtes d'Armor

En début d'année, le conseil municipal a voté une subvention de 96,40 € au profit de la Banque alimentaire. Celle-ci, dans un courrier, sollicite une subvention d'investissement car elle doit déménager et s'installer dans un nouveau bâtiment nécessitant des travaux.

La part annuelle demandée est de 250 € à partir de 2008 et viendra s'ajouter à la subvention de fonctionnement déjà accordée.

Le conseil municipal considérant que cet organisme rend de grands services et reste nécessaire, vote à l'unanimité le principe d'un versement de cette subvention.

■ Indemnités de présence aux élections

Concernant Mme Le Parlouer, secrétaire générale de mairie, le conseil municipal adopte à l'unanimité les nouvelles indemnités devant être versées par tour de scrutin soit la somme de 250 €.

■ Courrier de Mme Ferrier

Mme Ferrier, dans son courrier, attire l'attention du conseil municipal sur la dégradation et le recul de la côte que borde le chemin littoral et interroge sur ce qui pourrait être fait.

M. le Maire rappelle que le chemin souffre de façon permanente surtout en tempête lorsque les vents soufflent de noroît.

Actuellement les employés communaux réparent d'ailleurs le sentier. Mais il y a encore quelques jours de nouvelles parties se sont effondrées.

Que faire dans la mesure où tout enrochement est interdit.

L'ingénieur de la DDE est venu sur place et n'a aucune solution, on doit laisser jouer le littoral et le chemin du littoral doit donc reculer et occuper les 3 m en bordure de côte. Cette obligation de recul est permanente et fixée par arrêté préfectoral.

■ Questions diverses

- Les travaux à Mabiliès sont presque terminés, la mise en place de l'éclairage public est en cours, les jardinières seront livrées cette semaine.

Au Centre des loisirs, la réfection du sol commencera le 7.7 et se terminera le 20.7.

- François Le Bozec demande s'il ne serait pas judicieux de prévoir des panneaux pour que certaines parties du sol destinées uniquement au sport ne soient pas piétinées par le public, bien que les différents revêtements soient repérables à leurs couleurs.

- J. Mazéas annonce que le site internet est prêt mais qu'il doit changer d'hébergeur, en ce moment il négocie avec Orange Business Service.

- G. Egault demande où en sont les travaux de la nouvelle STEP, C. Bouvier propose qu'on y fasse une visite en commun au dernier conseil de juin.



Le nouveau parking au dos du foyer



Les logements dédiés aux anciens du Penker

École maternelle

Cette année les quatre classes de l'école maternelle ont adhéré à un même projet : celui de **produire des formes collectives**. Dans les classes de Madame Vannier et de Madame Remars les enfants ont réalisé un petit album. Dans les classes de Madame Le Hir et de Mesdames Frechin et Salaün les enfants ont élaboré des danses d'expression corporelle. Aussi, le **lundi 25 juin** élèves, parents et enseignantes de l'école maternelle se retrouveront pour la **présentation des travaux des élèves de l'année scolaire 2006/2007**.



Dans la classe des petits de Madame Vannier les activités de manipulation diverses, les plantations, les élevages, l'expression corporelle n'auront pas empêché ces jeunes enfants d'entrer dans les premiers apprentissages scolaire et de produire un véritable petit album avec lequel chacun repartira pour des vacances bien méritées.

Les enfants de petite et moyenne sections, ayant pour projet de réaliser un livre de poésie, ont eu l'occasion d'entrer dans l'univers de la poésie et de ses illustrations. Les élèves de **Madame Remars**, après avoir écouté beaucoup d'écrits poétiques, ont commencé à jouer avec les sons, les mots, à produire des rimes. Ils ont aussi appris à faire des choix : pour une page d'album il ne faut parfois retenir qu'une seule illustration, parmi plusieurs...



Dans la classe de petite et moyenne sections de Madame Le Hir les enfants ont découvert, au fil de l'année scolaire, les saisons et leurs caractéristiques. Ils ont ainsi élaboré quatre danses pour quatre saisons en travaillant plus particulièrement les couleurs. L'étude systématique de chaque couleur leur permet de découvrir le monde (chasse à la couleur), d'affiner leurs cinq sens (repas de couleurs), de faire des sorties (blanc...la boulangerie, rouge... les pompiers), de faire des

arts plastiques et des recherches dans les livres et albums (sorties régulières à la bibliothèque municipale).



Le boulanger fait le pain

Ils ont voté !



Dans la classe des **grands de Mesdames Salaün et Frechin** et dans le cadre d'un partenariat Inspection Académique / ADDM les élèves ont été sensibilisés à la danse de création. Une danseuse professionnelle, Magali Blanc, accompagne la classe dans son projet. Les élèves explorent, font des propositions, inventent des formes gestuelles autour d'un thème qu'ils ont choisi: la cachette. La sensibilisation à la danse contemporaine est aussi un projet commun avec la classe du Cours Préparatoire pour la mise en place d'une liaison école maternelle / école élémentaire. Cette année un second projet en langage a permis aux élèves de GS et de CP de se rencontrer autour des albums sélectionnés pour l'attribution

du prix littéraire des écoliers : le prix « Tatoulu ». Les élèves ont ainsi voté pour leur album préféré.

Un grand merci à tous ceux et toutes celles qui nous permettent de travailler dans de bonnes conditions : la mairie et tout son personnel, les représentants de parents qui siègent au Conseil d'Ecole, les membres bénévoles du CAEL, l'ensemble des parents d'élèves et ceux que nous pourrions oublier... mais sans qui l'Ecole ne serait pas ce qu'elle est !

L'équipe enseignante

École élémentaire

L'année scolaire est déjà bien avancée. De nombreux projets ont vu leur aboutissement, d'autres se finalisent encore comme la danse de création avec les CP, le projet scientifique présenté bientôt par les CM2 à Guingamp.

Voici en photos différents temps forts à l'école élémentaire.



Dans le cadre de dansécole, les CP de Mme Ruellan ont créé une danse « Les p'tits papiers » avec l'intervention de Matthias Groos, danseur. Ils l'ont présentée à Guingamp au théâtre du Champ au Roy le vendredi 25 mai.



L'éolienne musicale! La musique au gré du vent

Nous avons fabriqué une éolienne pour le défi scientifique qui se déroulera le 14 juin à Guingamp. Le défi nous obligeait de fabriquer un objet qui utilise ou mesure le vent. Nous avons travaillé plusieurs jeudis de l'année.

L'éolienne fait tourner une boîte à musique avec un ventilateur. Nous espérons gagner le concours.

Merci à Laurianne, Aline, Louis, Ophélie, Céline, Matthieu, Marion du CM2 qui ont écrit ce petit texte pour nous présenter leur travail.

Le mixeur du XXI^e siècle

Le jeudi 14 juin, nous irons présenter notre invention: le mixeur à vinaigrette du XXI^e siècle. Il nous sert à mélanger tous les ingrédients. Il fonctionne avec des pales qui tournent grâce au vent. Si le vent souffle fort, nous mangerons une bonne salade assaisonnée, sinon la salade restera verte.

Nous espérons pouvoir gagner grâce à cette nouveauté dans l'électroménager !

Merci à Anaïs, Clara, Maëva, Erhel, Céline, et Heidi qui nous ont décrit leur invention.



Les CM1 sur la piste routière. Ils mettent en application tout ce que les CRS avaient expliqué en classe. Ils ont respecté dans l'ensemble le code de la route. Ils pourront plus tard au collège passer leur BSR.





Les CE1/CE2 chantent « Dansons les bretons »

Jeudi 24 mai toutes les classes de l'école ont présenté leur travail de création musicale au foyer.

Ce spectacle était l'aboutissement du travail effectué avec Christèle Gonet, intervenante à l'école de musique des estuaires à Tréguier.

Spectacle final

Les 157 élèves sont montés sur scène pour chanter en chœur le chant des animaux du monde.

Le public, parents et amis de l'école ont apprécié vivement tout le travail accompli.



Les Filles de Lamballe

Après un cycle d'apprentissage des danses bretonnes, les élèves ont fait leur fest deiz au foyer de Louannec. Jean-Luc Thomas et Yvon Riou l'animaient. Des parents sont venus se joindre à la danse.

Conclusion

Le vendredi 6 juillet s'achèvera une année bien remplie et il sera temps de souhaiter de bonnes vacances à tous.

Christiane MALACARNE



LE CAEL

Depuis le mois de septembre 2006, le CAEL a redémarré ses manifestations. Comme chaque année le CAEL participe au financement de la piscine, de l'école de voile, du stage de kayak, de l'intervention du professeur de musique, de diverses sorties scolaires, achat de matériels, sorties au cinéma et au Carré Magique.

Avant Noël, la bourse aux jouets a été encore une fois très suivie et appréciée. Cette année, le loto des marmots a eu lieu le 1er Décembre, et fut un peu moins suivi que les autres années peut être dû à la proximité de Noël. Enfin le loto du champagne a donné un avant-goût de fête.



Vendredi 26 janvier, 120 personnes ont assisté à la soirée contes. Cette année, c'est "Léon et la poison" qui ont enchanté petits et grands.

Cette soirée a donné l'occasion d'écouter une nouvelle version du conte des Korrigans.

La soirée s'est terminée de manière conviviale autour d'une crêpe et d'un verre de cidre.

La soirée à thème a attiré cette année de nombreux shérifs, cow-boys, indiens et autres squaws au saloon de Louannec City autour d'un chili con carne. Quelques personnages indésirables se sont même mêlés aux braves gens comme en témoignent ces avis de recherche.



L'année se termine par la tombola et la traditionnelle Kermesse le 10 Juin. Le CAEL s'associe au CAL pour organiser le vide grenier et la fête de la musique du 21 Juin.

La rentrée 2007/2008 démarrera par le forum des associations et l'assemblée générale à la mi septembre, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Alain GAREL

Centre de loisirs de Louannec Hiver et Printemps 2007

Du 15 février au 23 février et du 5 Avril au 13 Avril, la commune a une nouvelle fois ouvert les portes de son centre aéré l'après midi pendant 11 demi-journées. La moyenne de fréquentation a un peu diminué par rapport à l'année dernière : 22 enfants pour les vacances d'hiver et 26 enfants pour les vacances de printemps. De nombreuses activités sportives et manuelles étaient au programme. Chaque centre s'est terminé par une sortie. En février les petits et les grands ont été au cinéma à Perros-Guirec, en Avril, tout le monde s'est déplacé au nouvel aquarium de Trégastel. L'encadrement a été assuré à chaque fois par un employé communale diplômé BAFD (Maryse) et par d'autres surveillants possédant le BAFA. Rendez-vous l'année prochaine !!!



Cap Sport et CAP Momes

Le CIDS a, comme les autres années proposé aux enfants des 4 communes (Louannec, Trélevorn, Trévou-Tréguignec, St Quay-Perros) de nombreuses activités pendant l'année scolaire. 78 enfants ont fréquenté tous les mercredi le centre en 2006 dont 42 de Louannec, la subvention 2007 de la commune résultant de la participation de l'année dernière est de 1 163 sur 3 302 (total des subventions de fonctionnement des 4 communes). Les cycles de découvertes sportives de cette année ont porté sur les sports suivants : pour les petits : éveil gymnique, jeux de ballons, athlétisme, jeux d'opposition et pour les primaires : rugby, escrime, badminton. Lors des petites vacances des stages à la semaine ont été proposés : arts plastiques, mini-basket, mini-tennis, poneys pour les petits et aikido, base ball, arts plastiques pour les primaires. Les inscriptions pour la saison 2007-2008 seront prises à la mi-septembre, n'oubliez pas de regarder dans les cartables de vos enfants pour trouver les programmes et les bulletins d'inscriptions.



Stage d'aikido pour les primaires en avril

seront prises à la mi-septembre, n'oubliez pas de regarder dans les cartables de vos enfants pour trouver les programmes et les bulletins d'inscriptions.

Jacques MAZEAS

Week-end Petite Enfance - Octobre 2007

Le Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance va organiser son premier week-end de la Petite Enfance les 19 et 20 octobre 2007. Cette manifestation sera sur le thème du livre pour la tranche d'âge 0-6 ans et est baptisée : « 3 petits tours et puis s'en vont ». Elle aura pour objectif de mettre en valeur le réseau Petite Enfance sur le territoire d'intervention du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) qui comprend 8 communes à ce jour : Louannec, Kermaria-Sulard, Saint Quay-Perros, Trélevorn, Trévou-Tréguignec, Pleumeur-Bodou, Trébeurden et Trégastel.

Cette manifestation va permettre d'élargir le partenariat entre les différents lieux accueillant les

jeunes enfants : Relais Parents Assistantes Maternelles, Ludothèque « Ludo et moi », les bibliothèques, les Centre des Loisirs, les écoles et la Halte-garderie de Trébeurden.

Ce week-end favorisera les rencontres et les échanges (enfants, parents, animateurs), tranche d'âge 0-3 ans et un autre pour les 3-6 ans. Différentes animations seront proposées avec des tapis et tabliers de lecture, des jeux...

Nous comptons sur votre présence pour cette première.

Et bonnes vacances à tous !

Catherine CALVEZ

CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL ETE 2007

Le centre de loisirs du CIDS réouvrira ses portes aux enfants cet été du 9 juillet au 17 août. L'accueil se fera à la journée ou à l'après-midi.

Comme l'année dernière, le centre se déroulera exclusivement sur LOUANNEC que ce soit pour les petits ou pour les grands.

Horaires du site de LOUANNEC (restaurant scolaire) : De 8 heures à 18 heures

L'après midi, l'accueil se fait à partir de 13 h 30.

Le programme sera disponible en mairie début Juin. Les inscriptions se déroulent dans chaque mairie jusqu'au 07 juillet ,ensuite il faudra venir directement au centre.

TARIFS CENTRE 2007				
		1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS ET +
Enfants des communes de : Trélévern, St Quay Louannec Kermaria Trévou Tréguignec	JOURNÉE	13 €	22 €	30 €
	1/2 JOURNÉE	8 €	14 €	21 €
	FORFAIT SEMAINE	60 €	100 €	140 €

Enfants des autres communes : + 15% AU TOTAL

Pour tout renseignement : Aline SIMON au 06.73.39.22.16

A partir du 9 juillet au Centre : 02.96.23.34.46

EXEMPLE PROGRAMME DU MOIS DE JUILLET					
	LUNDI 9	MARDI 10	MERCREDI 11	JEUDI 12	VENDREDI 13
MATIN	Jeux de connaissance	Souris en ballon de baudruche Land art Gym	Fresque sur la nature Peinture avec les doigts, des éponges...	Sortie	Window color Mini plantation Mini foot
APRES-MIDI	Herbier Relais sportif	Concours de châteaux de sable à la plage	Grand jeu : Olympiades disjonctées	Sortie	Petits jeux extérieurs : chat/souris, la banque

Carte vitale

La CPAM des Côtes d'Armor reçoit chaque jour des feuilles de soins qui ne comportent pas les renseignements indispensables au remboursement des dossiers : numéro d'immatriculation, nom et adresse de l'assuré social. Ces dossiers sont donc inexploitable.

Votre dossier est reçu parmi des milliers d'autres, identifiez-le !

Si vous avez oublié votre carte Vitale, ou si votre

médecin ne l'utilise pas, une feuille de soins papier vous sera délivrée. Soyez très vigilant pour la compléter : **N° d'assuré social, nom et adresse sont indispensables.**

En cas d'absence de ces renseignements, la **Caisse ne pourra pas rembourser vos frais.**

Utilisez votre carte Vitale pour un remboursement rapide et des démarches simplifiées.

Aux urnes citoyens !

Samedi 31 mars, Monsieur le Maire et ses adjoints ont reçu en Mairie les nouveaux inscrits d'office sur la liste électorale de la Commune.

Selon les directives de la Préfecture, les nouveaux électeurs âgés de 18 ans lors des élections du 22 avril ont reçu leur carte électorale. Sur les 27 nouveaux votants concernés, une vingtaine était présent. Monsieur le Maire a rappelé : « chacun est libre de son choix, c'est ça la démocratie ! Nos anciens ont payé très cher pour exercer ce droit ! Ce droit n'est pas appliqué partout sur la terre et celui qui ne vote pas est coupable de ne pas avoir exercé son choix dans les urnes ».

La Commune a offert à chacun jus de fruits et gâteaux et leur a remis un petit carnet intitulé « le carnet du citoyen » dans lequel leur sont rappelés les droits civiques, les principes fondamentaux de la République, la signification de notre devise et les devoirs du citoyen.

A Louannec, nous comptons aujourd'hui 2 321 inscrits et nous pouvons souligner que nous sommes des électeurs exemplaires puisque 91,19 % d'électeurs se sont rendus aux urnes au premier tour des présidentielles.

Christiane BOUVIER



De nouveaux résidents au Penker Les aînés ont pris leurs quartiers

Quel grand remue-ménage, quand il faut quitter son ancienne demeure pour s'installer dans une maison confortable plus proche du bourg. Mais le changement est très apprécié par les nouveaux résidents de la rue de l'île vierge au Penker : Gisèle, Anna, Louise, Marie, Jean, Marie.

L'hiver est passé et on attend les beaux jours pour goûter les longues soirées dans son coin de jardin orienté plein Ouest au soleil couchant.

Comme le dit la chanson : Gwechal e oa ... (Autrefois, il y avait...)

Ha breman zo... (et maintenant il y a...)

Gwechal e oa tan chiminal Ha breman zo chauffage central...

- Gisèle « tremenet em eus ar gouan gant chauffage électrique en un ti sclear ha tost d'ar bourg ! ».

Gwechal e oa keloniou dour ha breman zo l'eau chaude au bourg !

- Anna ha Louise « N'eo ket bet gwell plijus qui-taad em zi met sonjet em eus en ma zad kozh : Job Guéguen e oa deut da Louaneg war dro 1913.

Digaset e zreo en eur vag (pe div marteze ?)

deus Rosko beteg Louannec. Aesetoc'h e oa evel-se marc'hat pegwur e oa deut da chom e Rolac'h ...ha dao dustu da planta legumajou ne oent ket gwell anvezet e Louaneg c'hoaz : evel bricoli pe ognon Rosko (evel just) ! »

Gwechall e oa golo lutig ...Ha breman zo tout électrique...

- Louise « Gwech pe gouech e vez kogeet brezoneg etrezom aman pegwur e n'em anvezom abaoe ar skol pe dost... ! »

Gwechal e oa botoiou koat ha breman zo des babouches plates.

- Jean a zo o c'hortoz e batatez da sevel . »Marteze e vez neubeutoc'h a reo eget en Mabiliès...Gwelet vo « . Gwelet vez liorzhou brao war dro aman . Gwellet mad e vez deus an hent : legumajou a bep seurt, bleuniou,

- « *Gwechal e oa vue sur la mer breman zo Résidence Penker* » eme Marie .

Nicole CHAPELAIN

Comité d'Animation de Louannec CAL

• Le vide grenier

Le vide grenier du 29 avril a rempli les emplacements du camping. Dès 5 h 30 au petit matin, les premiers véhicules des exposants se rangent sur les bas côté de la départementale et attendent l'ouverture. Puis on recherche le meilleur emplacement pour son étal. Les allées du camping se remplissent et déjà les premières transactions sont faites.

La réputation du vide grenier de Louannec n'est plus à faire. C'est le sixième organisé par le CAL, le CAEL et la bourse aux vêtements et le nombre de mètres linéaires augmentent d'année en année mais aussi les professionnels au grand dam des organisateurs. Ce fut un record d'affluence malgré la concurrence (4 vides greniers dans les alentours).

• La fête de la musique

La fête de la musique a lieu toujours au moment de l'impression du bulletin et il est difficile de parler d'avance de succès ou de déconvenue ne sachant pas prédire le temps qu'il fera ce jour là. Le 21 juin, la 14ème fête de la musique sera la première sur le nouveau parking du Penker derrière le foyer. LINDA

et les OUTRIDERS, DAVIKEN et TREM-O sont les groupes de cette année.

• Manifestations à venir

- Le défi est proposé pour la 5ème édition le dimanche 8 juillet. Quelques kilomètres à pied au départ de la salle de sport, pour embarquer dans les kayaks à Port L'épine direction parking de Nantouar où les 72 concurrents enfourcheront leurs VTT pour l'épreuve finale de 10 ou 20 kilomètres. Casse croute et collation à l'arrivée pour les participants.

Les kayaks de mer sont gracieusement prêtés par le conseil général.

- Le 8 septembre le forum montre toutes les activités de la commune au travers de ses associations de plus en plus nombreuses.

Le spectacle du 24 novembre au foyer devrait vous faire apprécier la très belle voix de Clarisse LAVANANT auteur interprète. Dan Ar Braz a composé la musique de quelques unes de ses chansons.

Jean Marc FABRE

Les Louannigous

Le cru 2007 fut de très grande qualité. Au menu trois pièces interprétées par des acteurs sans cesse en progression.

"Ar barner er prizon" de Maria Prat première pièce en breton jouée par : Bertrand Le Gac - Jean Pierre Prat - Marie-René Le Bivic - Blandine - Karsten.

"Paluche se marie" de Pierre Thareau a été interprété par : Huguette Yhuel - Eric Dupuy - Raymond Martin - Angélica Reider - Mireille Le Gars - Maryvonne Jouen.

"Duos sur canapé" de Marc Camoletti a été interprété par : Annick Moreau - Silène Piolot - Jean-Marc Fabre - Michel Salmon - Nicolas Mionet.

La scène est aménagée pour la circonstance en trois décors différents par les précieux décorateurs de la troupe : Yvon Piolot - Véronique Saliou - Christian Goiffon - Christian Cornec.

La technique son et lumière est assuré par François Brigand.

Il ne faut pas oublier la logistique du CAL qui a tout mis en oeuvre pour que ces soirées soient un succès.

Les Louannigous ont donné un spectacle de trois heures au cours desquelles les spectateurs auront su apprécier les différents talents de la troupe.

Alors avis aux amateurs ! Les Louannigous sont toujours à la recherche d'acteurs et seront heureux d'accueillir au sein de la troupe toutes personnes désireuses de monter sur les planches.

Contact :

Président du CAL : Jean Marc Fabre-02 96 91 10 29

Responsable : Annick Moreau-02 96 91 29 14

Membre : Michel Salmon-02 96 23 35 10



ARAL

Chacun le sait : les retraités sont très occupés!

L'A.R.A.L. propose à ses adhérents des occupations variées, chacun son choix.

Les bénévoles du bureau sont prêts à les accueillir

Un Thé dansant de temps en temps permet aux habitués de retrouver Jo Even et son orchestre. Une sortie en commun, souvent avec d'autres clubs, offre une journée de détente agréable, évidemment autour d'une bonne table...

Les amateurs de belote se réunissent entre clubs des environs pour un concours qui regroupe une centaine de participants.

Chaque lundi, une trentaine de marcheurs visitent les environs sur un périple d'une dizaine de km. Le vendredi, une promenade moins rapide est proposée aux anciens qui préfèrent prendre leur temps. Chacun peut ainsi trouver le rythme qui lui convient, en vrai retraité !

Le vendredi après-midi, les jeux de belote ou de scrabble ont leurs habitués.

Le mardi est la journée informatique : les animateurs infatigablement patients entraînent leurs élèves au maniement de la souris... exercice toujours aussi mystérieux et problématique !

Une révision du Code de la route a été animée par un professionnel d'auto-école. Nous ne saurons peut être pas tout...mais ça ira mieux... ?

Au mois d'Avril 8 séances de prévention "Equilibr'âge"

Des ateliers de prévention des chutes chez les personnes âgées ont été proposées.

Ce stage, ouvert à tous, animé par un kinésithérapeute avait pour but de sensibiliser et d'informer les participants sur la prévention des chutes.

Objectif : diminuer la fréquence, la gravité et les conséquences médicales et psychologiques.

Action financée en partie par l'Assurance Maladie et le Conseil Général.

2 ateliers de 12 personnes ont suivi cette formation sur 8 séances.

En Mai : le traditionnel « Jus des Mamies » a permis aux aînés, fidèles adhérents depuis l'origine de l'A.R.A.L. de se retrouver pour un café.

Nicole CHAPELAIN



Association Ateliers et Chemins.

L'association se porte bien avec ses 50 adhérents répartis entre la randonnée, le tricot, la couture.

Cette saison nous avons participé au téléthon en confectionnant des carrés de tricot pour la réalisation d'une écharpe.

En ce moment nous préparons une sortie de 4 jours pour randonner sur les chemins de Crozon, et alentours.

Les cours de couture ont lieu le Mardi après midi, les cours de tricot le Mercredi matin.

La randonnée, le Lundi après midi.

Renseignements : 02 96 23 11 05.

Annie CROCQ



Union Nationale des Combattants

Louannec, Kermaria-Sulard, Trélévern

On ne change pas... ! Comme annoncé dans le dernier numéro du journal communal, le bureau directeur de la section a été renouvelé lors de l'assemblée générale en fin d'année 2006. François Henry de Kermaria-Sulard continue à mener la troupe, assisté de Gérald Le Paranthöen, secrétaire, et de Gérard Beauvillain, trésorier, et ce, sous la bienveillante attention de Jean Garaud, président d'honneur. A noter et à féliciter Raymond Béliet du Val de Kernu, qui a rejoint le comité directeur et commencé à s'investir lors de la préparation du couscous d'avril 2007, qui a connu son succès habituel !

Quelques dates sont déjà inscrites à notre calendrier :

- 8 mai bien sûr, pour commémorer la victoire de 1945 et nous souvenir de toutes les victimes de la seconde guerre mondiale. Soyons nombreux à participer à la marche silencieuse derrière les drapeaux, pour nous rendre de la mairie au monument aux morts du bourg, puis à la stèle des résistants tués au Guilors.
- Courant mai, nous accueillerons à Louannec le président des anciens combattants de Mongermont et son « bureau », afin de préparer une nouvelle journée d'amitié dans leur commune, le 9 septembre, qui marquera les 30 ans du jumelage.

- Place ensuite à la préparation de notre voyage à Verdun l'an prochain, pour les 90 ans de l'UNC et de la fin de la première guerre mondiale. Dans ce cadre, il est prévu d'organiser quelques réunions afin de mieux connaître le déroulement de cette terrible bataille qui dura quatre ans et au cours de laquelle les termes de « boucherie humaine » et de « chair à canon » ont été tellement appropriés !

En 1917, il y a eu l'entrée en guerre des Etats-Unis, la bataille de Valmy où 10 600 soldats canadiens perdirent la vie et l'offensive du Chemin des Dames du général Nivelles avec ses pertes énormes en vies humaines (30 000 tués et 100 000 blessés), en 10 jours entre le 16 et le 25 avril 1917.

Toutes les personnes intéressées pourront s'associer à cette démarche de mémoire. Beaucoup de familles louannécaines sont concernées comme le prouve le monument à l'intérieur de l'église avec les noms et parfois les médaillons des morts pour la France de la commune.

Par avance, nous remercions les familles qui pourraient nous aider dans la préparation du pèlerinage sur les lieux où beaucoup de nos anciens ont fait le sacrifice de leur vie pour la liberté.

Louis LE MARTRET

Club de Tarot

Au jeu de tarot, il est une carte importante mais vulnérable « le petit atout ».

Ce « petit » fait l'objet de bien des convoitises : « la défense » tient à le protéger, le « preneur » s'efforce souvent de le ravir.

En « défense » ou en « attaque », sa faiblesse est évidente ! Il faut le placer au bon moment, qu'il soit dans la main du preneur ou dans la défense.

Il lui arrive d'être capté par l'un ou l'autre camp et ce, au grand dam de son possesseur.

« La chasse au petit » est impitoyable, car sa perte peut entraîner la chute du contrat souscrit. (petite, garde etc...)

Au club, des méthodes sont définies pour tenter de sauvegarder ce « fragile bout ».

Amateurs de tarot, rejoignez le club pour participer vous aussi à cette passionnante partie de jeu.

L'adhésion est de 8 Euros, nos séances se déroulent le lundi et le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 salle n° 3 du Foyer.

Des tournois internes en « libre ou duplicate » sont souvent organisés le lundi et sont très appréciés. (Ce jour-là, début à 14 h).

Les membres du bureau peuvent fournir tous renseignements.

LE BUREAU

Président : Pierre COUDRET tél. : 02 96 23 28 05

Vice-président : Serge SIGUIER tél. : 02 96 91 67 36

Secrétaire : René LEGENDRE tél. : 02 96 91 15 80

Secrétaire adjointe :

Yvette JACOB tél. : 02 96 23 30 32

Trésorier : Maurice FABRE tél. : 02 96 23 25 83



La Compagnie théâtrale STARTIJEUNE

Spectacles Startijeune, les 12 et 13 mai. « Jus d'impros »

220 spectateurs se sont pressés aux 2 représentations de l'équipe de jeunes comédiens louannecains. Ces derniers ont tenté le pari de façonner eux-mêmes leur spectacle à partir des improvisations qu'ils ont faites tout au long de l'année, dans les ateliers théâtraux du mardi soir ou mercredi après-midi. Le spectacle s'articule donc sur une reconstitution du travail d'atelier, avec de faux metteurs en scène qui ont chacun leur marotte : le voyage, l'action, le suspens dirigeant de vrais apprentis acteurs. Cela a donné des sketches originaux, d'un humour fin, décalé, franc ou parfois limite. Des exercices ont été donnés également en improvisation pure. Les spectateurs ont apprécié les prestations originales et particulièrement certains talents tout à fait prometteurs. La présidente de la Compagnie Startijeune, Brigitte Barbulée, les 21 jeunes et l'animateur Luc Rodaro tiennent une nouvelle fois à remercier François Brigant pour son aide technique et amicale.

L'an prochain, 2 ateliers : les lycéens et les 4^e/3^e. Suite au spectacle, les effectifs sont presque déjà complets.

Spectacles « Huit Femmes et Quelques », les 19 et 20 mai

230 spectateurs en tout pour les 2 représentations de la pièce accueillie par la Cie Startijeune. C'étaient les 2 dernières après les quatre représentations données en février dernier à Perros-Guirec et Lannion. Le succès a de nouveau été au rendez-vous et les huit femmes et quelques ont ravi l'assistance par leur hypocrisie, leur méchanceté, leur veulerie, mais aussi leur vulnérabilité, leur tendresse et surtout leur humour. Les spectateurs se sont montrés étonnés de la qualité de la prestation des actrices et acteurs. Ces derniers ont juste regretté que la grande majorité des spectateurs soient venue de l'extérieur de la commune, notamment une forte délégation de Lanvellec. Il est vrai que la moitié des bénéfices recueillis a été reversée au comité de Lanvellec contre la mucoviscidose. Mais la troupe se félicite que Louannec devienne une scène qui compte de plus en plus au niveau théâtral. Non seulement pour les spectacles annuels des Louannigous, du Théâtre du Cercle, de la Cie Startijeune mais également pour les représentations de troupes de passage, comme ces Huit femmes et Quelques.

Luc RODARO

Une adhérente de l'association nous parle de son activité et de sa passion :

« La compagnie a été créée par Luc Rodaro et Brigitte Barbulée en 2002-2003. La troupe est
Juin 2007 N° 37

constituée de trois groupes : les « petits » 9-11 ans, les collégiens et les lycéens.

Chaque année, nous produisons un spectacle constitué des différents groupes sur un thème particulier. Nous créons des sketches que nous avons appris par cœur. Cette année, seul le groupe des lycéens a pris part au spectacle.

Notre groupe des grands comprend une majorité de filles mais aussi six « représentants de la gent masculine ». Le spectacle monté a été constitué à partir d'improvisations faites au cours de l'année puis travaillées et mises en scènes, des transitions ont été inventées pour rendre le déroulement du spectacle plus fluide.

Autre particularité cette année : un groupe mais deux cours par semaine : le mardi de 18h à 20h et le mercredi de 15h à 17h. Certains fréquentent les deux cours, mais beaucoup choisissent l'horaire qui leur convient.

Pourquoi le théâtre nous plaît-il tant puisque certains en sont à leur quatrième année ?

- Une ambiance sympathique et détendue
- Des exercices originaux par rapport à d'autres compagnies qui ne jouent que du classique
- Un « superprof » qui a avec ses élèves des relations amicales
- Un investissement personnel qui permet, comme dans mon cas, de sortir de sa timidité
- De nouvelles rencontres, de nouveaux amis.

Pour résumer le tout : une activité fantastique car culturelle, artistique et même sportive !!!! »

Une théâtreuse en herbe : Claire GRAVOUIL

Merci à elle de bien avoir voulu nous livrer ses impressions !





Le Théâtre du Cercle présentera à Louannec les 18, 19 et 20 janvier 2008 et le 2 février au Théâtre de l'Arche à Tréguier une pièce courte "Vieux Ménage" qui met en scène un vieux couple, sous la plume acide, féroce et décapante d'Octave Mirbeau, auteur de la pièce connue "Les affaires sont les affaires"; à la suite de cette courte pièce, une comédie à la sicilienne de Luigi Pirandello "les Grelots du Fou", qui pose la question suivante : pouvons-nous impunément dire la vérité, et que peut-il nous tomber dessus si nous osons la dire ? Réponse à la fin de l'acte 2.

Isabelle LE BRIS

Bourse Aux Vêtements de Louannec

Deux nouveaux succès en octobre 2006 et mars 2007, alors...ON CONTINUE !

Quel que soit le temps, soleil, pluie ou vent, les bourses aux vêtements de Louannec n'incitent pas à rester chez soi !

Très nombreux sont ceux qui déposent des vêtements de tout âge, des accessoires, des articles de puériculture, des objets cadeaux.... permettant à d'autres d'en faire l'acquisition à petit prix.

Sur plus de 11000 articles confiés à l'association au printemps dernier, 49.60% ont trouvé un acquéreur !

Le montant des ventes est reversé aux déposants, moins 10%, gardé par l'association.

Les bénéfices sont redistribués auprès d'œuvres humanitaires ou auprès de personnes en détresse.

Et c'est ainsi qu'avec la participation de chacun, tous ensemble nous pouvons faire des dons coup de cœur.

Rendez-vous au camping le 11 octobre prochain pour vos dépôts, puis les 13 et 14 octobre pour les ventes.

Grâce à vous tous, avec l'aide de la municipalité et du CAL, ce sera à nouveau la fête !

Contacts :

Myriam Thibaut, présidente : 02.96.91.27.87

Yvette Le Kernevez, trésorière : 02.96.91.42.12



Tennis Club de Louannec



plus de 35 ans (deux équipes engagées) et celui des jeunes. Drivés par Isabelle Sentieys, les 13-14 ans livrent de belles parties. Alix Landau, Pierre Geffroy, Benjamin et Maxime Sentieys sont incontestablement l'avenir du club.

Les cours de l'école de tennis s'achèveront au mois de juin. Une fois les travaux de la salle achevés, la croissance des effectifs a finalement été bien gérée, Georges Paysant (moniteur brevet d'état) et Guy Resmond (initiateur 1^{er} degré) ayant reçu le renfort de Christophe Plaza et d'Aurélié Teneau. Les deux nouveaux profs se sont bien intégrés à l'esprit du club qui se veut avant tout convivial.

La saison au Tennis club de Louannec s'achève sur une excellente nouvelle sportive puisque l'équipe 1 féminine monte en division 1 après seulement deux années en D2. Après une première moitié de championnat sans faute, nos joueuses ont tenu le choc pour terminer à une deuxième place synonyme d'accession au plus haut niveau départemental. Bravo donc à Isabelle Sentieys, Madeleine Le Flanchec, Marie-Louise Gay-Nicolas, Tiphaine Labrot et Brigitte Blondet qui ne cessent de progresser et de surprendre, sous la houlette de leur entraîneur, Georges Paysant. L'équipe 2 en D4 a connu ses premiers succès également, la progression est incontestable pour un groupe étoffé, avec Isabelle Le Noan, Nadine Gestin, Dominique Moël, Annie Rouxel et Chloé Gillouard. On espère que de jeunes joueuses viendront rejoindre le groupe.

Chez les garçons, la saison est également satisfaisante. Fraîchement montée en D3, l'équipe 1 a assuré facilement le maintien, jouant en haut de tableau avant d'être gêné par les blessures de quelques joueurs. Denis Le Noan, Nicolas Briend, Godwin Resmond, Yves Colin, Pascal Le Gallou, Guy Resmond, Olivier Sentieys, Philippe Bernard et Laurent Querrien ont évolué en D3 cette année. En D4, l'équipe 2 a montré de bonnes choses en deuxième partie de saison. Joseph Robino, le capitaine, a pu compter sur l'éclosion des nouveaux : David Landais, Fred Corfec, Etienne Amouret et Gwénaél Hulo, aux côtés d'Olivier Landau, Philippe Gestin, René Rolland, Christopher Arnault.

La saison s'est poursuivie avec le championnat des

Après le succès sportif et populaire de l'an dernier, le tournoi d'été, comptant pour le challenge de la Côte de Granit rose, reprend ses droits du 17 au 26 août. Le président Olivier Sentieys et les bénévoles s'activent déjà à l'organisation de cet événement (près de 200 inscrits en 2006) qui est aussi une animation pour la commune en fin de saison estivale. Ils remercient d'ores et déjà les personnes qui permettent au tournoi d'exister : les commerçants et artisans de Louannec, les services municipaux, les clubs voisins et particulièrement le TCM Perros, le juge-arbitre Alain Cloitre.

Le Tennis Club remercie tous les adhérents, les parents, les animateurs, les sponsors qui participent à la vie du club, ainsi que la municipalité pour son soutien. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter Marie-Louise, la secrétaire, au 02.96.91.18.07, ou Olivier, le président, au 02.96.23.17.63. Pour des demandes d'inscription, vous pouvez également contacter Madeleine au 02.96.23.10.48. Pendant les mois de juillet et d'août les courts extérieurs sont accessibles après réservation au bar « le village » (6 € par heure si vous n'êtes pas membre du club). Pendant le reste de l'année, l'accès aux courts extérieurs est libre, avec priorité aux membres du club.

**Pour le bureau du club,
Olivier SENTIEYS, président
Philippe GESTIN, trésorier**

YOGA AYURVEDA LOUANNEC 2006-2007

Le YOGA est une discipline millénaire, née en INDE et qui considère l'être humain dans sa globalité.

Cet enseignement permet de rééduquer son corps, ses pensées, d'apprendre à gérer ses émotions.

Etant donné que le YOGA s'adresse à différents niveaux de notre personne, différentes pratiques sont proposées.

La pratique du YOGA est accessible à toutes et à tous quel que soit l'âge. Elle ne nécessite aucune prédisposition particulière.

Le professeur

Pratiquant le Yoga depuis 1978, Elisabeth LE POEC a suivi pendant quatre années une formation de professeur de YOGA et est diplômée depuis 1988.

Elle enseigne le Hatha Yoga depuis 1984 et participe chaque année à des stages d'approfondissement.

D'autre part depuis 1997, elle suit une formation en AYUR VEDA et depuis 2002 une nouvelle formation de yoga : le shiva yoga ou yoga des Brahmins.

Les Cours

Un cours regroupe une dizaine de personnes au maximum et dure environ 1h15, et se termine par une relaxation.

Une tenue souple de type « jogging » convient parfaitement.

Les cours sont dispensés de septembre à fin juin (sauf durant les vacances scolaires).

Président :

Gérard LE REST - Tél : 02 96 48 33 29

Professeur :

Elisabeth LE POEC - Tél : 02 96 23 28 55 (pour informations et inscriptions)

HORAIRES DES COURS DE YOGA À LOUANNEC

ANNÉE 2006-2007

LIEU : CENTRE DE LOISIRS DE LOUANNEC

Mardi : 9h30 - 17h45 - 19h15

Mercredi : 9h00 - 10h30 - 17h00 - 18h30

Durée du cours 1h15

Cyclo Club de Louannec



Le début de saison 2007 a vu une augmentation des effectifs du cyclo-club qui compte maintenant une cinquantaine de membres.

Après la création de la section de VTT loisir il y a deux ans, cette année, une section cyclo-route loisir à vu le jour. Les sorties de cette section ont lieu le dimanche matin au départ du parking de la mairie de Louannec à 9 heures. Vous pouvez encore rejoindre nos nouveaux membres. Renseignements au 02 96 91 15 06.

Outre les sections loisirs, les cyclos route et les vététistes ont participé aux premières concentrations de l'année comme celle de Tonquédec, de Cavan, de Rospez ...

Comme chaque année, la sortie familiale a eu lieu durant le week-end du 9-10 juin. Une trentaine de membres sont allés du côté de Pont L'Abbé / Loctudy pour découvrir les charmes du plat pays en vélo de route ou en VTT.

Le 23 Septembre sera organisé « la randonnée de Louannec », qui se déroule tous les deux ans. Cette manifestation est ouverte à tout le monde que l'on soit licencié ou non. Il sera proposé 3 circuits route (50, 80 et 100 km) et 2 circuits VTT (25, 45 km et enfants) ainsi qu'un circuit pédestre. N'hésitez pas à venir participer à cette randonnée.

Les sorties dominicales sont annoncées dans la presse et sur le site internet du club <http://perso.wanadoo.fr/louannec-cyclo-club>.

Pour avoir des renseignements supplémentaires sur le club, N'hésitez pas à contacter les personnes suivantes :

Christian Créach - Tél : 02 96 91 15 06

Michel Salmon - Tél : 02 96 23 35 10

Christian CRÉACH

La nouvelle station d'épuration

Mise en chantier en janvier 2007, elle devrait être opérationnelle au courant du premier trimestre 2008.

Après plusieurs visites sur les sites de différents constructeurs, c'est le projet présenté par l'entreprise CEGELEC de LANNION qui a été retenu par la commission chargée du choix. C'est le constructeur qui nous a présenté le projet qui prenait le mieux en compte nos souhaits et avec un rapport prestations/coût le plus favorable. Par ailleurs, la proximité du siège de l'entreprise permet d'espérer un suivi efficace et une maintenance des plus réactives.

Le projet tient compte des points sensibles que nous avons soulevés dès le départ, à savoir :

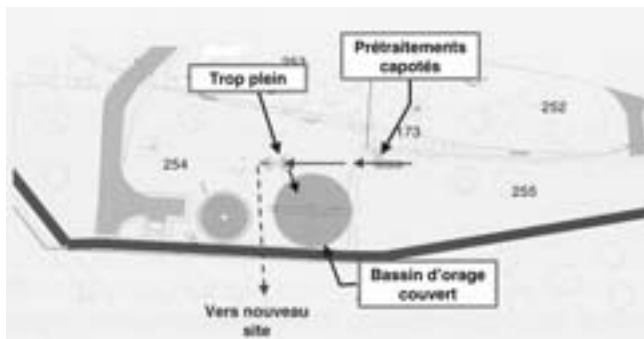
- les contraintes environnementales : la lutte contre le bruit et les odeurs
- l'insertion dans le site
- un niveau maîtrisé des rejets en azote et phosphate
- les contraintes de la filière boue : diminution maximale des volumes en fin de traitement

Le fonctionnement

Il est basé sur le même principe que l'ancienne station mais bien entendu avec des moyens techniques qui ont évolué.

Sur l'ancien site :

- Aménagement de l'ancienne station pour recevoir les effluents qui, après dégrillage, seront refoulés vers le nouveau site. Ceci permet une arrivée régulée pour un meilleur fonctionnement. Les équipements seront capotés pour éviter bruits et odeurs. Il va de soit que, de toute façon, il était impensable de modifier tous les réseaux pour une arrivée directe au niveau de la nouvelle station.



Le nouveau site

Son implantation a été arrêtée en fonction des contraintes techniques et administratives qui nous sont imposées. De plus, nous avons attaché un soin particulier à ce que, par un modelage des surfaces, l'ensemble soit le moins visible possible des alentours en créant des vallonnements enherbés et par des plantations à venir.

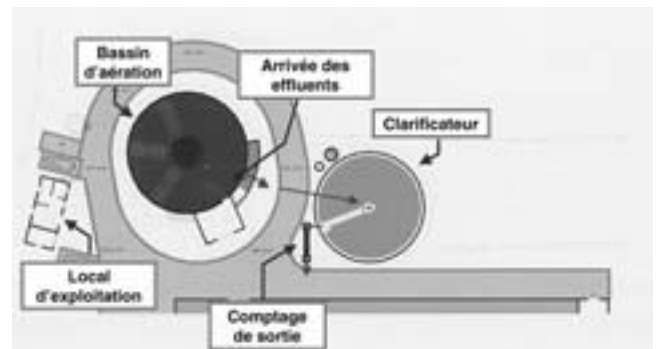
La filière eau :

Les effluents arrivent dans un grand bassin appelé bassin d'aération. Le but est d'y faire travailler des bactéries qui « digèrent » les matières. Il s'agit donc de garder l'ensemble en mouvement, tout en y apportant une certaine quantité d'air, la vie des bactéries en dépend. Pour ce faire, nous avons choisi les systèmes les plus sophistiqués et, bien entendu, les moins bruyants :

- agitateurs immergés lents
- diffuseurs de fines bulles d'air par le fond au lieu des traditionnels agitateurs de surface qui risquaient de produire bruit et odeurs. Par contre, ce système met en fonction des surpresseurs d'air, logés dans un local hautement insonorisé.

A tout ceci s'adjoint un équipement de déphosphatation physico-chimique afin que les eaux de rejet soient conformes aux normes en vigueur.

Après ce temps de désagrégation des matières, les effluents sont dirigés vers le clarificateur. Comme son nom l'indique, ce bassin au fond conique, totalement insonore et pratiquement inodore, laisse clarifier l'ensemble par décantation mécanique, les boues se déposant peu à peu dans le fond. Les eaux de surface rejoindront le milieu naturel, le Truzugal, après contrôle systématique de leur qualité.



Le traitement des boues en excès

Après extraction, les boues encore très liquides sont dirigées vers un « épaisseur hersé » pour une première réduction des volumes à une concentration d'environ 2 %. Elles passeront ensuite en centrifugeuse, où elles seront épaissies après adjonction de polymère. Elles en sortiront à une concentration de 20 à 22 %. Elles auront un aspect comparable à de la terre humide, nous aurons divisé leur volume par dix.

Et c'est ici qu'intervient la nouveauté pour laquelle nous avons opté : la serre de séchage solaire. Dans cette serre de type horticole, totalement conçue en verre, les boues arrivant par canalisations, sont épandues et régulièrement mélangées par l'action d'un robot. Au bout de deux à trois mois selon les conditions météorologiques, ces boues

deviennent un produit sec à 60/70 %, d'aspect comparable à un engrais minéral. Bien que nouveau en Côtes d'Armor, ce procédé fonctionne aussi bien dans l'Est, le Centre ou en Loire Atlantique où nous avons pu le voir.

Ce système cumule un grand nombre d'avantages :

- un épandage annuel, sans odeur et sec, au lieu d'épandages mensuels plus ou moins nauséabonds,
- une meilleure acceptation du milieu pour un produit fertilisant et quasiment exempt de bactéries,
- un coût d'épandage réduit, du fait de la division par 30 des volumes à transporter, avec les nuisances qui en découlaient,
- la pérennité de la filière en cas d'obligation à passer par l'incinérateur ou l'enfouissement en décharge de classe 2.

Rappelons le service que rendent à la collectivité toute entière, les agriculteurs qui acceptent de recevoir sur leurs terres les boues actuelles, certes fertilisantes, mais aussi peu attractives, et au prix de certains sarcasmes peu mérités.

A tout ceci s'adjoint un local d'exploitation aux équipements sophistiqués : laboratoire d'analyse, auto-surveillance, supervision par une synoptique générale de la STEP..

S'il n'est pas possible de tout détailler ici, il faut rappeler qu'aucune économie n'a été faite au détriment de l'environnement. L'opération atteint un coût global dépassant quelque peu les deux millions d'Euros pour lesquels elle est subventionnée, à hauteur d'environ 65 %. Les plus grands espoirs sont permis quant au résultat de cette réalisation que le Conseil Municipal unanime a voulu exemplaire.

François LE BOZEC



Boues déshydratées



Robot "Marguerite"



Serre de séchage solaire

Renan à Rosmapamon

Le Comité Renan sous la présidence de Monsieur Jean Balcou, professeur émérite de l'université de Brest, a organisé les 2 et 3 septembre 2006 un colloque sur « Renan à Rosmapamon » réunissant des intellectuels, des chercheurs, des spécialistes et beaucoup de passionnés par l'œuvre de Renan.

Le colloque débuta par la visite de Rosmapamon sous la conduite de Mme Sillard puis se poursuivit par deux séances de conférences tenues au Palais des Congrès ayant pour thèmes entre autres : l'activité intellectuelle de Renan à Rosmapamon ses excursions bretonnes, Louannec au temps de Renan et Renan et l'école de Louannec, Renan et le peuple breton, Marcelin Berthelot, le grand ami....

Enfin une promenade littéraire conduisit les participants à la Clarté, à Ploumanac'h puis à Ile Grande (lecture d'extraits du texte magnifique « Examen de conscience philosophique ».



Renan



Mme Sillard dans le parc de Rosmapamon

En ce samedi 2 septembre 2006 Mme Sillard accueille une centaine de personnes dans sa propriété de Rosmapamon : tous passionnés par Renan

et son œuvre. Après une visite des lieux qui ont hébergé le grand homme à la fin du XIX^e siècle, elle réunit les visiteurs dans le parc face à la demeure et ouvre le colloque par une lettre qu'elle adresse à Monsieur Renan, l'infatigable chercheur de vérité.

« A ta mort, quelques uns ont dit que nous n'entendons plus les cloches de la ville d'Ys. Les rumeurs sont allées bon train, elles ont duré et durent encore.

Après ta mort, Rosmapamon a été aspergé d'eau bénite à trois reprises par le curé de Louannec. Etrange, non ?

Je voudrais aussi te donner quelques nouvelles du pays. Les jours paraissent plus joyeux maintenant, plus colorés, les fêtes plus bruyantes. Les gens, toujours aussi réservés, se sont mêlés à d'autres populations de France et c'est heureux.

A Louannec, tu ne reconnaîtrais plus le village, pas plus que Perros. Mais Tréguier garde malgré tout cette imposante dignité grâce à sa cathédrale, son cloître et certaines de ses rues encore pavées.

Le broyeur de lin a disparu, les moulins ses sont envolés, plus de sacristain. Partout les églises ont perdu beaucoup de fidèles. Les curés ne portent plus la soutane, ils se confondent avec les autres hommes. Parmi les saints bretons, Yves est toujours fêté avec ferveur ; ta mère avait vu juste en te conduisant à la chapelle de Minihy à la mort de ton père et en le constituant ton tuteur.

En France, les églises sont séparées de l'Etat ; comme tu avais raison. Quand nous voyons ces guerres de religion encore de nos jours faire autant de morts dans d'autres contrées.

Dans notre pays, les femmes trouvent quand même assez souvent le respect qui leur est dû. Encore une fois, félicitations pour avoir douté des paroles des prédica-

teurs qui comparaient les femmes à des armes à feu qui blessent de loin et à d'autres moments disaient que vous étiez perdus, vous, les hommes, rien qu'en nous touchant.

Plus léger : la couleur de la mer a changé, les abords hérissés de rochers toujours battus par les orages sont devenus les rochers ronds de granit rose qui bordent une mer bleue dans des paysages paradisiaques qui se vendent bien.

Tu pourrais encore parler breton, ta langue n'a pas disparu, elle est seulement l'apanage d'heureux connaisseurs.

Mais venons à Rosmapamon où les arbres résonnent encore de tes paroles inoubliables, disait Henri Pollès quelque temps avant sa mort. Nous allons parler de tes écrits, de tes amis, de ta famille, de tes réceptions. Les invités du colloque sont prestigieux. D'ailleurs venant de Grèce que tu as tant aimée. Je n'en suis pas étonnée, j'ai découvert Athènes avec le même éblouissement que toi, mais cent ans plus tard, en 1965, tout comme je suis arrivée à Rosmapamon après ta mort, Ioanna, de ton gendre Jean Psichari et Maria est notre présidente.

Barrès, te souviens-tu de lui, le trouble fête, sera évoqué par Jean-Paul Clément. Tes nombreux et chers visiteurs bretons seront de ce colloque avec Dominique Besançon. Ton grand ami Marcellin Berthelot sera de la cérémonie avec le professeur Annie Petit. Henri Le Bellec, Loïc Thomas, Christiane Bouvier et Fanc'h Le Péru, ces bretons, ont leurs sujets à développer. Nous n'avons pas oublié ton fils Ary et ses amis peintres, défendu par Blandine Bouret.

Et maintenant, je donne la parole, ce matin 2 septembre 2006, jour de l'ouverture du Colloque « Renan à Rosmapamon » au si sympathique et grand connaisseur de ton œuvre : Jean Balcou. »



Jean Balcou, grand spécialiste de Renan

Conférence du 2 septembre

Louannec au temps de Renan



Christiane Bouvier

Louannec en 1885, lors du début de villégiature de Renan à Rosmapamon, est un village d'environ 1 700 âmes (comme on disait à l'époque). Louannec du mot breton actuel Laouen qui veut dire « joyeux » se présente en breton ancien sous deux formes Louan et Louen. Dans les temps anciens, la paroisse était plus étendue, elle comprenait également Kermaria.

Louannec possède deux sommets, c'est-à-dire deux éminences géographiques et morales :

L'un civil, Barac'h avec deux petits hameaux attenants : Pen ar Crec'h et Kervasdoué et un autre religieux avec l'église et le cimetière (il s'agit de l'ancienne église édifiée au XV^e siècle et détruite en 1896 à la fin du XIX^e siècle pour construire l'église actuelle, en 1906) avec quelques bâtisses au pourtour.

A quoi ressemble Louannec au temps de Renan ?

La commune est parcourue par les routes et chemins vicinaux qui suivent à peu près ceux que l'on connaît aujourd'hui, bien entendu plus étroits, plus tortueux et sans doute plus chaotiques alors. Lorsqu'on examine l'ancien cadastre, on remarque quatre hameaux constitués de quelques maisons : Truzugal, Kervasdoué, Pen ar crec'h, Nantouar. A noter un château au milieu d'un domaine forestier :

Barac'h et trois manoirs dont deux sont utilisés en fermes : Carlouar, Le Cosquer et Guernabacon. Au sortir de la révolution, Louannec devient la propriété de deux ou trois familles qui se sont accaparées les biens des nobles et ceux de l'église. Ces notables ne sont pas attachés au pays et préfèrent se lancer dans la politique parisienne.

Même si Louannec est une commune rurale, la proximité du littoral a attiré quelques riches familles qui édifient des demeures de villégiatures comme la maison de Rosmapamon, la Villa Neuve qui fut occupée plus tard par le Professeur Lesné, la villa de Kerespertz qu'habita autrefois le recteur Le Floc'h, certains s'en souviennent, et la villa du Kroas Hent. Ces villas possèdent un joli parc, un mur d'enceinte et un portail à piliers de granit, l'une a même une chapelle.

Depuis le début de la troisième République, les Maires de Louannec : Yves Tassel, Yves Le Bricquier puis Yves Marie Lissilour se succèdent. Lorsque l'on reprend les délibérations des différents Conseils Municipaux, on constate l'absence de patrimoine communal. Les responsables semblent peu formés pour assumer leur nouvelle fonction et les moyens financiers de la commune sont très limités. Leurs préoccupations traitent surtout de la levée des volontaires pour l'armée, du système d'imposition à revoir, de l'entretien des routes et chemins, de la répartition des rochers pour la coupe annuelle du goémon.

L'ensemble des habitants vit sur de petites exploitations. L'habitat est dispersé, chaque ferme est installée au milieu des terres qu'elle exploite. La taille des exploitations est proportionnelle à leur valeur économique. Il y a peu de salariés agricoles à plein temps. Les journaliers employés ici et là selon le travail détiennent aussi une ferme mais réduite. L'entraide entre voisins prédomine, les enfants très nombreux, sont utilisés au travail agricole. Avec la vieillesse, la ferme décroît progressivement et beaucoup de propriétaires mettent en fermage une partie de leurs terres, sans compter que le partage égal entre héritiers divise encore ces petites propriétés.

A Louannec, peu de landes, quelques bois, ceux d'ailleurs que l'on connaît aujourd'hui, surtout des champs et des prairies. Autour de chaque ferme, un grand potager. On cultive la pomme de terre, le blé, un peu de seigle, d'orge et d'avoine auxquels s'ajoutent le lin et le chanvre. Quand on le peut on élève un cheval, une ou deux vaches, quelques porcs, un peu de volaille. La lande coupée est utilisée comme litière ou une fois broyée comme fourrage pour les animaux. Le fumier associé au goémon sont les seuls apports en engrais. Pie rouge, pie noire ou froment, la vache bretonne de cette époque ne dépasse pas un mètre au garrot pour un poids de 250 kg maximum. Elle est rustique et adaptée aux terrains pauvres où elle se contente de fourrage grossier. Cette frugalité associée à de bonnes capacités laitières lui permet de fournir un beurre fort apprécié. On la surnomme « la vache du pauvre ».

Les familles mangent aussi de façon frugale : bouillies, galettes, lard salé, soupe, pain de seigle ou d'orge, beurre. Les autres viandes, les volailles sont réservées à la vente sur les marchés. Les Louannécains sont des terriens, ils regardent peu vers la mer bien que la façade maritime de la commune soit importante. On glane sur l'estran quelques coquillages, mais pas de port à Louannec donc pas de bateau. Les seuls marins dont parlent les délibérations des conseils municipaux sont ceux de la royale ou des marins de commerce péris en mer.

Louannec est parcouru par trois ruisseaux : le Dourdu, le Truzugal et le Crughil. De nombreux moulins fonctionnent sur ces ruisseaux : moulin à blé et moulin à chanvre et à lin... On peut citer : Milin Keryann, Milin Cabatous, Milin Bouscao, Milin Coat Gourhant, Milin ar Stang.

Ces moulins fournissent donc la farine mais aussi le lin et le chanvre nécessaires aux tisserands de l'intérieur des terres. La toile de Lin est utilisée à l'époque pour la confection des trousseaux de jeunes filles et les chemises des grandes occasions, le chanvre pour les matelas, les torchons, les bâches.





En examinant le cadastre de l'époque, on s'aperçoit que les 1700 âmes de Louannec occupent une quarantaine de fermes, fermes à trois ou quatre bâtiments situés autour d'une cour et le reste de la population s'entasse dans des penn-ti dans des conditions très difficiles. Les actes de décès montrent que les enfants meurent

en bas âge : six mois, trois ou quatre ans... L'espérance de vie est d'une quarantaine d'années en moyenne. La médiocrité de l'alimentation, le travail physique important, l'absence d'hygiène dans les fermes où hommes et bêtes ne vivent souvent séparés que par une cloison de bois, les puits pollués par le purin, les plaies soignées empiriquement, l'encadrement sanitaire insuffisant (on ne compte qu'un médecin pour 8 000 habitants, tout cela prédispose au rachitisme et aux maladies telles que : typhoïde, dysenterie, variole, tuberculose).

Depuis 1870 fonctionne dans chaque commune le « bureau de bienfaisance ». Dans les années 1880, les Louannécains le sollicitent souvent car la misère est grande. Renan y fait allusion, il parle de « processions loqueteuses » venant mendier à Rosmapamon. L'écrivain mentionne encore « je passe l'été à Louannec au milieu d'un hameau de très pauvres gens. Notre petite aisance doit leur paraître une richesse. »

La place du mendiant est importante dans la société de l'époque où il est coutume de lui faire la charité aussi bien que de l'associer à certaines réjouissances. Dans les campagnes où l'isolement des villages raréfie les contacts avec l'extérieur (je rappelle que seule la ligne de chemin de fer Paris-Brest existe, les connexions Tréguier-Perros-Lannion traversant Louannec ne seront construites que 20 ans plus tard), donc ce mendiant qui marche au long des routes colporte les nouvelles, anime les veillées en échange d'abri et de nourriture. Intermédiaire privilégié entre la population et Dieu, il est présent sur tous les lieux de culte endossant parfois le rôle de pèlerin par procuration. « A nos pardons, écrit A. Le Braz, les pauvres jouent un rôle plus essentiel que les prêtres. Leur royauté est de droit divin. On les vénère comme de proches parents de Dieu. »

L'église comme on le sait reste puissante, on se rend compte de sa puissance et de son influence au travers des délibérations du Conseil de Fabrique de l'église de Louannec et de ses comptes. La Fabrique a de bons revenus grâce aux cierges, chaises, troncs, cérémonies mais aussi grâce aux nombreux legs et dons de terrains, de fermages et même d'immeubles.

Chaque famille avait une parcelle qui s'intitulait « le champ de l'église » dont le produit était offert à l'église, cette appellation est d'ailleurs restée attachée jusque dans les années 1950 à de telles parcelles à Louannec. La Fabrique de Louannec est quelquefois traînée en justice par des héritiers qui s'estiment floués mais la Fabrique gagne. Ces terres, ces biens sont mis en adjudication avec un bail qui permet à la Fabrique d'engranger revenus et rentes immédiatement replacés à 3 %. Le Conseil des fabriciens comprend six membres et le recteur, on retrouve ces mêmes noms au Conseil municipal : Saliou, Le Bellec, Rolland, Allain, Tassel, Lissilour. Les recettes de la Fabrique sont consacrées à l'entretien de l'église fort délabrée à l'époque et à l'achat d'objets pour le service du culte (menuiserie, blanchisserie, couture, pain, hosties, cierges, encens, vin...mais aussi aux charges fixes comme la chaisière, le sacristain et le réparateur de l'horloge et des cloches.

On ne voit pas transparaître dans les comptes d'aide de quelconque dispense aux pauvres et aux nécessiteux. Il semble que l'aumône reste un geste personnel, les fidèles croient ainsi gagner leur paradis.

La III^e République exige que soit créé dans chaque commune un « bureau de bienfaisance », on constate qu'à Louannec, celui-ci est fortement sollicité dans les années 1880-90. La municipalité vote des secours aux familles nombreuses dont le père ou la mère est décédé, aux vieillards infirmes ou incurables, aux femmes en couches

Hormis ces aides, les délibérations des conseils municipaux de l'époque restent bien maigres, l'entretien des chemins vicinaux coûte cher, on vote chaque année un « impôt dit extraordinaire » en fait c'est une augmentation car la commune n'y arrive pas, les conseillers déplorent leur manque de moyens et la lenteur des services de l'état à répondre à leur demande. Le seul investissement de la commune dans ces années-là est justement l'édification d'une nouvelle mairie-école.

Voilà, c'est dans ce cadre et ce contexte que Renan vient prendre ses quartiers d'été à Rosmapamon.

Christiane BOUVIER



RETRO Système D

Voici quelques souvenirs suggérés par Monsieur Léon Nicolas, mémoire de Louannec, ayant par ailleurs été le témoin direct des « événements du Guiliors » en 1944, actuellement paisible retraité cultivant son jardin à Pont Dolu :

Lorry : petit chariot à 4 roues, que l'on pousse, à la main, le long des voies ferrées, pouvant transporter de lourdes charges en pente descendante et remontant à vide.

L'ancienne voie ferrée reliant Lannion à Perros-Guirec, désaffectée vers 1948, a rendu de grands services à la population locale, pour les déplacements et les travaux.

Comme en témoigne Léon, il fallait se débrouiller avec les moyens du bord !

- Eugène Le Bellec, artisan menuisier et charron réputé à Hent Meur, construisait à la demande, des charrettes et des cercueils. Il suivait et préparait son bois de la coupe à l'ouvrage. Une lorry de sa fabrication lui permettait de débarder des fûts en forêt de Barac'h et de les rapporter chez lui en dépôt. Cet engin, bricolé à partir d'essieux de charrettes et d'un plateau en bois était poussé à bras dans la descente et remonté à vide vers Petit Camp ou plus loin, le déchargement se faisant à la « gare de Mézernec », proche de son domicile.

La Scie à bois : imaginée et mise au point par M. Hémeury, à partir d'une boîte de vitesse de voiture, adaptée, actionnée par un moteur « Bernard » tenait une place prépondérante dans l'atelier d'Eugène. (Les enfants avaient quelquefois le droit de venir la regarder fonctionner et ... surtout de l'entendre !)

La clôture électrique de M. Bideau : exploitant la ferme de Barac'h fut une des premières à fonctionner. Installée sur le ruisseau à Pont Dolu, un moulin à pales de bois alimentait en courant électrique la clôture qui « gardait » les vaches... il fallait s'adapter : on ne trouvait plus de « paotr-saout » (gardien de vaches)

- Gare de Mézernec : Le long de la ligne de chemin de fer traversant Barac'h, une gare fut ouverte suite à

une pétition des Louannecains. Un local fut même installé (il en reste quelques vestiges) à Toull an oc'h (trou du cochon).

En ce lieu la S.N.C.F. avait déposé un wagon.

Françoise Martin habitait une chaumière (sans doute la dernière de Louannec) à Ker Jagu. La tempête et l'orage ayant dévasté la maison, Soaz fut relogée à Toull an oc'h. On voyait Soaz passer, cahin-caha, (car elle avait été amputée d'un pied à la suite d'un accident de moisson : une faucheuse lui avait cisailé le pied). Une grosse niche de pain sous chaque bras, elle allait s'approvisionner à la boulangerie du Croajou : excellente occasion pour voir du monde et "klakenner" un peu en route, quand elle ne travaillait pas dans les fermes alentours.

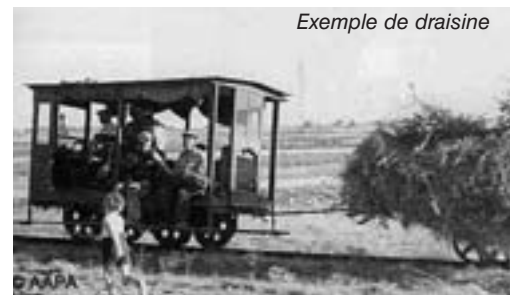
Soaz fut hospitalisée un jour ou deux, mais elle ne voulut pas y rester plus longtemps car on lui donnait à manger, comme aux lapins : des betteraves (rouges) et des carottes. Le régime pain beurre et patates au lard était son meilleur fricot à la maison quand même... !

Après Soaz, personne n'a plus habité le wagon . Le petit train ne passait plus après 1950 . Maintenant les randonneurs à pied, à cheval à V.T.T. ou en voiture traversent rapidement ce carrefour de la Gare de Mézernec »

Merci à Léon de nous avoir ramenés quelque cinquante années en arrière et

...War araoek bepred !

Léon NICOLAS – Nicole CHAPELAIN



Exemple de draisine

Pardon de Mabiliès



Auguste ADAM lors d'une cérémonie militaire à Trégastel en 1961

Mabiliès, quartier de Louannec, a été un haut lieu de la lutte bretonne...

A Mabiliès, quartier de Louannec, au bord de la route de Tréguier, pas de chapelle. Et pourtant, pendant de longues années - en gros, de 1920 à 1960 - le deuxième dimanche d'août, on y a fêté le Pardon ! Certes, le terme n'était pas approprié à cette fête profane annuelle très attendue et très prisée par la population du Trégor.

Le Mabiliès d'alors, c'est un tout petit hameau. La gare de chemin fer est le pou-

mon du quartier. Cette étape sur la ligne Lannion-Tréguier, longue de 26 kilomètres, était située à l'endroit même où se dresse l'actuel château d'eau qui fut inauguré, en 1955, en présence de René Pléven, ancien président du Conseil. C'est ainsi qu'on appelait le chef du gouvernement sous la Quatrième République. On dit aujourd'hui Premier Ministre.

La gare est particulièrement animée le jeudi. Le jour du marché de Lannion, le petit train ahanant, sifflant, transporte les voyageurs. Au quotidien, il tracte aussi des cargaisons de pommes de terre, de blé ou de pommes à cidre selon la saison. La ligne de chemin de fer Lannion-Tréguier fut fermée en 1949 et remplacée par un service de cars, du nom de CAT (Compagnie Armoricaïne de Transports) qui assurait un maillage plus serré de l'arrondissement.

Alentour, une ferme, celle de Pierre Bourdellès qui fut maire de la commune pendant plusieurs décennies et député sous l'étiquette « centriste ».

Une entreprise de battage, celle Jean Le Garrec. Un débit de boissons, celui de René Simon. Un commerce des produits de la terre et d'engrais, celui d'Auguste Adam, donne du travail à cinq employés. Le teillage de lin de Pierre Saliou a quitté les bords de la rivière Le Dourdu, à Milin Dirigin, pour s'installer à Kerscoach. L'entreprise qui emploie une quinzaine d'ouvriers, a été mécanisée. Lorsque la production de filasse est assez importante, les bottes lourdes et compactes sont acheminées par camion vers les filatures de Lille-Roubaix-Tourcoing. Quelques maisons d'habitation et des champs. Un habitat plutôt dispersé mais une appartenance marquée au quartier. La télévision et l'automobile n'ont pas encore chamboulé le mode de vie de la société rurale ! Jusqu'aux années 60, chaque quartier vivait en autarcie, replié sur lui-même avec son épicerie-débit de boissons ou activité annexe. A Petit-Camp, c'est une bourrellerie (fabrication et réparation de harnais de chevaux de trait). A Pen-ar-C'hoat, une cordonnerie. Au Croajou, une forge. A Cabatous, une boulangerie... A Mabiliès, l'animation est perpétuelle. Les cultivateurs, nombreux à l'époque –on en comptait 188 sur le territoire de la commune de Louannec, plus 83 salariés agricoles en 1954 ! – y venaient avec leurs charrettes tirées par des chevaux pour de multiples tâches : livrer les récoltes de pommes de terre et de blé, concasser les céréales pour le bétail, s'approvisionner en engrais et en maërl. La période du battage du trèfle pour obtenir les graines qui assureraient la récolte de l'année suivante, donnait lieu à un défilé de charrettes jusqu'à fort tard dans la nuit. A cette époque, le nombre de chevaux donnait une indication de l'importance de la ferme. Trois ou quatre chevaux, c'était vingt ou vingt cinq hectares de terres. Déjà une grosse exploitation agricole !

L'appel de population, lié à l'industrialisation du bassin de Lannion, a donné un tout autre visage au quartier de Mabiliès. Il est devenu avec ses 122 maisons et un peu plus de 300 résidents une zone fortement urbanisée d'une commune de Louannec en pleine expansion. De 1 100 habitants en 1960, la commune file aujourd'hui allègrement vers le cap des 4000 habitants !

Le pardon de Mabiliès, c'était une initiative d'Auguste Adam.

Qui était cet organisateur qui avait su faire de son quartier un rendez-vous annuel important ? Auguste avait vu le jour, en 1895, à Cavan où, dit-on, la lutte bretonne comptait un bon nombre de pratiquants. A 18 ans, il s'engage dans l'armée et est affecté à Lorient comme apprenti fusilier marin. L'apprentissage du métier des armes est de courte durée car, cinq mois plus tard, éclate la Grande Guerre pour laquelle il se porte volontaire. Le Cavannais fait alors partie de la brigade de l'Amiral Ronarc'h chargée de faire barrage à l'avancée des troupes allemandes en Belgique. Mais à quel prix ? Certains ordres, émanant de l'état-major, donnent froid dans le dos comme ce message du Général d'Urbal à l'Amiral Ronarc'h : « *Le passage de Dixmude devra être tenu par vous tant qu'il restera un fusilier marin vivant, quoiqu'il puisse arriver à votre droite ou à votre gauche* » Ces intrépides fusiliers marins que les Allemands appelèrent « *les demoiselles au pompon rouge* » tant ils étaient jeunes, furent des modèles de courage. Solidaires, obéissants à des supérieurs à qui ils vouaient une estime sans limite, ils se battirent, avec l'insouciance

de leur âge, bravant la mort à tout instant. Dans une lettre en date du 27 octobre 1964, Auguste raconte : « *Le village de Baertz, le 19 octobre 1914, fut notre premier assaut à la baïonnette. Dans le coup, nous laissons huit sur quinze de notre escouade sur le terrain... Les jours suivants, c'était devant la gare de Dixmude que nous nous battions comme des lions. Mon camarade Nielle fut tué à mes côtés....Des corps à corps avaient lieu, c'était un massacre. Dans la nuit du 24 au 25 octobre, quelques Boches réussirent à traverser le canal de l'Yser et assassinèrent le Commandant Janniot, l'Abbé Helleco et un médecin à quatre galons. Le lendemain, au petit jour, ils payèrent de leur vie leur geste criminel...Le 9 janvier, un autre camarade, Murat qui occupait le même poste avancé que moi, eut le bras droit arraché... A la tête de notre section sans cesse renouvelée d'hommes, nous avions un valeureux chef en la personne d'Eugène Even, originaire de Lannion. A sa mort, il m'a fait don de son sabre en témoignage du grand soldat que j'ai été sous ses ordres dans la bataille de l'Yser.* » (En novembre 83, le Trégor a publié les carnets de guerre d'Eugène Even) Dans son livre « Dixmude. Un chapitre de l'histoire des fusiliers marins », écrit en hommage à son fils Jean, médecin au 3^e bataillon, Charles Le Goffic commente, avec une multitude de témoignages à l'appui, l'horreur et l'atrocité de cette campagne.

Une fois démobilisé, Auguste trouve un emploi de maître d'hôtel sur les paquebots qui assurent la liaison Le Havre-New-York. Il y reste six ans, le temps de se constituer un pécule suffisant

Dans ces années 30, il a remarqué le grand intérêt des jeunes ruraux pour cette activité. Il va se mettre à leur service comme l'explique Serge Falézan, originaire de Pont-Melvez. Celui-ci a fondé, à Belle-Isle-en-Terre, un musée de la lutte bretonne qui vaut le déplacement. Ce lutteur poids moyen est à son sport ce qu'est le journaliste Jean-Paul Ollivier au cyclisme, c'est-à-dire incollable : « *Oui, dit-il, le premier club officiel du département a été le CAM, le Club Athlétique de Mabiliès, créé par Auguste. Ils étaient bien une quinzaine de lutteurs.* »

Les clubs d'alors, ce n'était pas bien sûr des associations structurées avec séances d'entraînement à heures fixes et éducateurs sportifs ! Les lutteurs se préparaient là où ils trouvaient un sol assez meuble et souple favorable à la pratique de leur sport. Les noms restés dans la légende sont ceux de « Titig » Trémel et de ses deux fils Pierre et Victor. « Titig » faisait partie de l'élite bretonne. « Yffig » Rolland exploitait la ferme de Roc'h Wenn, près de l'ancienne propriété de Rosmapamon qui fut l'endroit où l'écrivain Ernest Renan aimait à passer ses vacances. « Yffig » était petit, râblé. Il était doté d'une force herculéenne qui lui a permis d'entrer dans le palmarès des champions de Bretagne.



Yves VAUCHER, de nombreuses fois champion de Bretagne, était le Zinédine Zidane de la lutte bretonne

« J'aimerais bien récupérer son écharpe pour le Musée ! » précisait Serge Falézan. Les lutteurs louannécains sont de si bons compétiteurs, les tournois de Mabiliès sont si bien organisés que le Docteur Cottonnec, président-fondateur de la FALSAB (1930), fait d'Auguste Adam le vice-président de la Fédération.



Ambiance autour du podium au Pardon de Mabiliès

Nous autres, enfants du hameau des années 50, nous attendions le « Pardon » avec autant d'impatience qu'à cet âge on attend Noël. Bien longtemps avant la fête, nous tarabustions Auguste : « C'est dans quel champ le Pardon ? » Bien souvent, Auguste se contentait de sourire, mais il savait qu'à tel endroit la moisson serait faite pour le deuxième dimanche d'août et que ce serait là qu'auraient lieu les festivités. La semaine précédant l'événement était une semaine d'intense préparation d'autant plus qu'il fallait rendre disponible le grand hangar pour les bals de l'après-midi et du soir. L'intérieur du grand bâtiment était lavé à grande eau, désinfecté et désodorisé. Plusieurs kilos de gros sel étaient lancés à la volée sur le sol en ciment soi-disant pour améliorer la glisse du pas des danseurs. « Certaines années, nous avons fait plus de mille entrées ! » se souvient Roger Adam, 83 ans, qui assura la succession de son père. Du côté du champ des luttes, on ne chômait pas non plus. Trois pistes circulaires étaient tracées et recouvertes d'une épaisse couche de sciure de bois. On prenait soin d'en extraire les petits tasseaux de bois ou les échardes qu'elle aurait pu contenir pour éviter que les lutteurs ne se blessent. Des mâts surmontés du drapeau tricolore et du drapeau « gwenn a du » étaient plantés aux abords de l'entrée. Des madriers posés sur des chevalets étaient disposés tout autour de l'aire de lutte pour le confort des spectateurs. Le dimanche matin, un artisan de Caouënnec, du nom de Cozic, installait sonorisation et haut-parleurs. Un car, venu de Lorient, s'arrêtait un peu partout sur son trajet, pour prendre lutteurs et épouses. Tout ce monde prenait ensemble un repas préparé par Caroline, l'épouse d'Auguste, aussi discrète que travailleuse.

Alors que la sono diffusait à tout va les chansons en vogue de cette année-là, une foule endimanchée commençait à affluer vers Mabiliès. La Kevrenn de Port-Blanc, aux ordres de l'Abbé Camper ouvrait le défilé, suivie par deux rangées de lutteurs en tenue de combat : short et chemise de lin. Nous étions impressionnés de voir les champions marcher sur les chaumes piquants comme des fakirs sur des tapis de pointes ! Un officiel de la FALSAB rappelait aux concurrents, avec solennité, le serment suivant : « Je jure de lutter en toute loyauté, sans trahison et sans brutalité, pour mon honneur et celui de mon

pays. En témoignage de ma sincérité et pour suivre la coutume de mes ancêtres, je tends à mon émule et ma main et ma joue. » Et place aux combats...

Un homme plus que tout autre retenait l'attention, c'était Yves Vaucher. Une force de la nature ! Le lutteur finistérien, catégorie poids lourd, cou de taureau et muscles d'acier, faisait mordre la sciure à tous ses adversaires. Il comptait de nombreux titres de champion de Bretagne. Il était même allé Outre-Manche, lors des championnats interceltiques, damer le pion aux champions de là-bas. « Pourtant, ce n'était pas celui qui avait le plus en lui l'art de la lutte, la finesse du combat et l'habileté dans l'esquive, comme aujourd'hui Serge Falézan. Ce champion passait en force. » Une force qu'il exprimait encore, après le tournoi, aux jeux bretons - civière, perche- au désespoir des « gros bras » de la localité !

Pierre Symoneaux, figure louannécaine et perro-sienne bien connue, a eu l'occasion d'animer et de commenter au micro plusieurs tournois de Mabiliès : « C'était impressionnant, se souvient-il. D'abord, à cause du nombre de spectateurs qui assistaient. Dans ces combats virils, les gens étaient surpris de voir, lors des prises de chemise, que la toile de lin ne se déchirait pas. Je retiens aussi la correction et le fair-play qui animaient ces lutteurs. Pour eux, le serment, ce n'était pas des mots en l'air. C'était enfin une fête rustique, une fête de la paysannerie bretonne dans une ambiance extraordinaire ! »

Jean-Paul SIMON



Un combat



Roger Adam (à gauche) rappelle de bons souvenirs à Serge Falézan au Musée de la Lutte à Belle-Isle-en-Terre

• Recensement militaire

Les jeunes hommes et jeunes femmes sont tenus de se faire recenser entre la date de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Ils devront se présenter à la mairie de leur domicile, munis d'une pièce d'identité ou du livret de famille. Une attestation de recensement, indispensable à la constitution des dossiers de candidatures aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique sera remise à l'intéressé.

Si cela n'a pas été fait, une régularisation est possible.

• Inscription sur la liste électorale

Compte tenu des prochaines échéances électorales en 2008, venez vous faire inscrire en mairie avant le 31 décembre 2007 ou pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans, venez vérifier que vous avez bien été inscrits d'office par le biais de l'INSEE.

• Recensement de la population

Un recensement général de la population aura lieu en 2008, des informations supplémentaires vous seront délivrées en fin d'année.

• Taxe de séjour

La commune perçoit, comme toutes les communes du canton, une taxe de séjour. Si vous figurez en qualité de loueur (hôtels, meublés, chambres d'hôtes ou gîtes ruraux) soumis à la taxe professionnelle, vous devez reverser la taxe perçue du 1^{er} juin au 30 septembre courant novembre-décembre. Pensez-y, la dotation touristique de notre commune dépend, elle est conséquente et au profit de tous les Louannécains.

Voici le tableau des taxes à percevoir, par adulte et par journée, selon la catégorie de l'établissement :

- Camping : 0,25 € - Meublé : 0,55 € - Hôtel non classé : 0,25 € - Hôtel 1 étoile : 0,40 € - Hôtel 2 étoiles : 0,55 € - Chambre d'hôte : 0,50 € - Gîtes ruraux : 0,55 €.

• Vignette de transport

La Mairie rappelle que les vignettes de transport scolaire sont à retirer en mairie pendant les vacances de la Toussaint et de Février.

Des articles paraissent dans les journaux et des affichettes sont placardées dans les abribus avec les dates de retrait en mairie et le coût.

Afin de ne pas pénaliser votre enfant, prenez les vignettes dans le temps imparti !

• Bar-restaurant du camping

Le bar-restaurant du camping est ouvert à tous du 1^{er} juin au 30 septembre. Il vous propose chaque jour les mets les plus variés, pour réserver votre table, appelez le 02 96 23 11 78.

• Ludovic Jonas

Au mois de mai, la commune a recruté un Directeur des services techniques. En effet, les missions des services communaux vont croissant avec l'augmentation de la population. Il était urgent qu'un personnel d'encadrement vienne épauler notre adjoint aux travaux qui doit chaque jour courir d'un bout à l'autre de la commune pour résoudre tous les problèmes à flux tendu.

A partir du 1^{er} juillet, Monsieur Ludovic Jonas, magistère en Génie de l'aménagement, Génie urbain et master villes et territoires occupera ce poste. Actuellement responsable du service « ville accessible » de la ville de Versailles, il élabore le budget, les projets, programme, coordonne et suit les travaux.

De même à Louannec, il encadrera le personnel et s'occupera des infrastructures et des réseaux. Les Louannécains apprendront peu à peu à le reconnaître, lui-même saura s'adapter rapidement à notre commune, dans laquelle il a souvent séjourné.

Souhaitons lui la bienvenue !



• Pour annoncer vos événements dans Ouest-France :

Saisissez votre info sur Internet :
www.infocale.fr

Sélectionnez le thème choisi : concerts, spectacles, visites, loisirs sports, danse...

EMMAÛS :

GRANDE VENTE ANNUELLE

Samedi 14 juillet de 10 h à 19 h et dimanche 15 de 16 h à 22 h.

Rue de Beauregard, pont de Gouët à Plérin.

Renseignements auprès d'Emmaüs au 02 96 61 55 51, fax : 02 96 61 86 64

De plus, la communauté est ouverte toute l'année :

Lundi, mercredi, vendredi : 14 h à 17 h 30

Le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

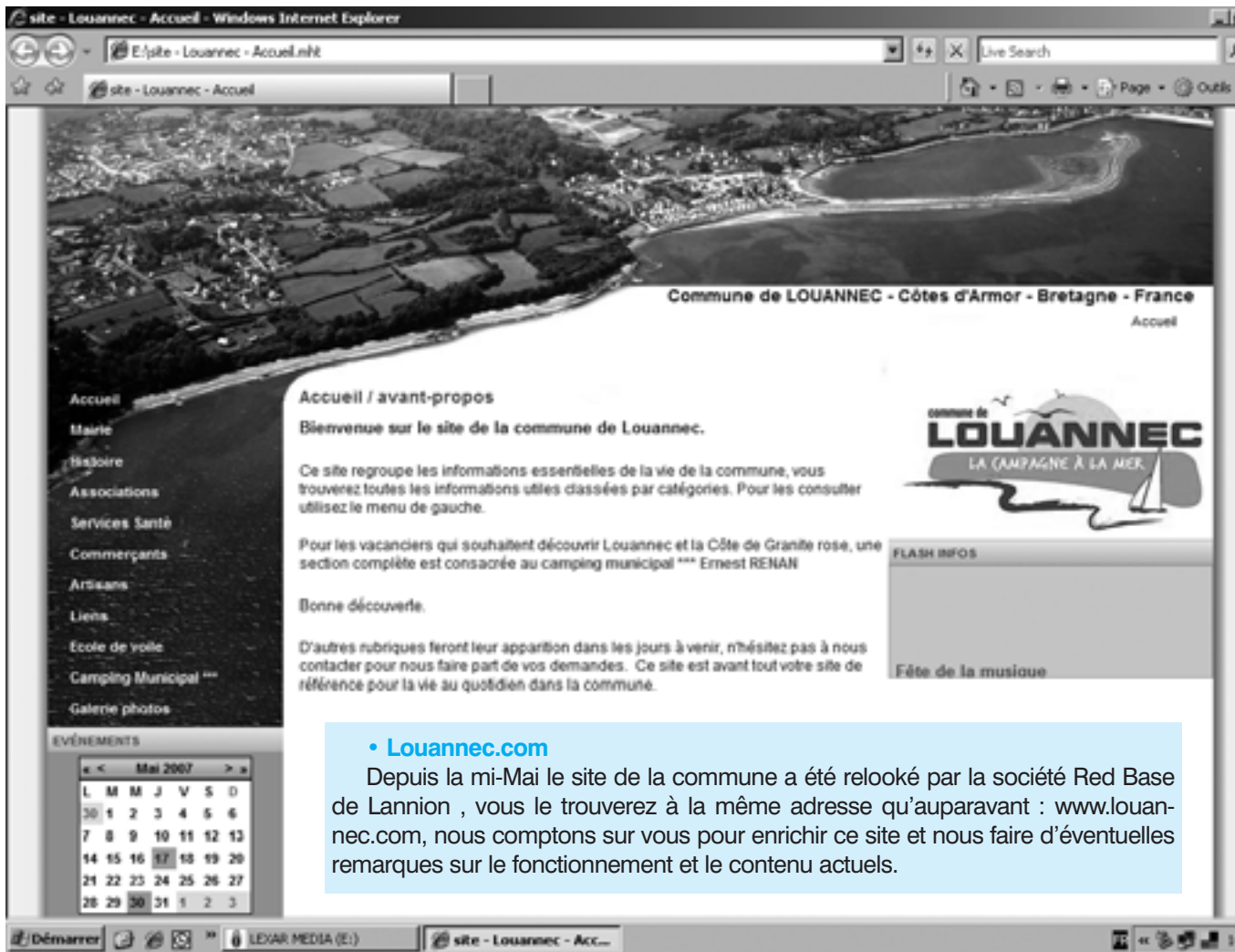
La communauté effectue des débarras gratuits sur les Côtes d'Armor.

- **Enveloppes à vendre au bureau de poste**

Des enveloppes préimbrées au logo et photos de Louannec sont en vente au bureau de poste au camping, à l'épicerie des îles et au village :

Lot de 5 : 4 €

Lot de 100 : 64 €



- **Branches du voisin**

Si les branches d'un arbre planté sur le terrain voisin dépassent chez vous, vous êtes en droit d'exiger que son propriétaire les coupe, mais vous ne devez pas le faire vous-même.

Le propriétaire d'un arbre dont les branches ou les racines engendrent des nuisances est tenu de réparer les dommages. Vous pouvez couper des racines nuisibles jusqu'à la limite séparative si cet arrachage ne menace pas la vie de l'arbre.

Si vous ne parvenez pas à vous entendre, envoyez une lettre recommandée avec accusé de réception à votre voisin.

En cas de sérieux litige, le médiateur est compétent puis en dernier recours le tribunal d'instance.

- **Enquête publique**

Deux enquêtes publiques conjointes (concernant pour l'une, la modification partielle du zonage d'assainissement du secteur de Nantouar, pour l'autre la modification partielle du POS valant PLU pour une parcelle appartenant à Mme Scléar afin d'y créer un parking) auront lieu en mairie à partir du 10 juillet 2007.

Reconnue d'utilité publique en 1891

Siège : 5 rue Duroc 75343 PARIS CEDEX 07
01 44 49 27 27 • Fax: 01 44 49 27 10
avh@avh.asso.fr • www.avh.asso.fr

Agrément de tourisme n° AG 075 02 0002
Siret 775 666 548 000 18
CCP 283 14 G Paris



Communiqué
Paris, avril 2007

« ECOUTE DEFICIENCE VISUELLE »

UN SERVICE GRATUIT, POUR LES PERSONNES AVEUGLES ET MALVOYANTES, MAINTENANT DANS TOUTE LA FRANCE

La solitude est encore plus pénible quand on est privé d'un sens aussi important que la vue.

Ecoute Déficience Visuelle est un **service téléphonique gratuit** créé par l'Association Valentin Haüy pour répondre à l'attente des déficients visuels souffrant de solitude, ou ayant simplement besoin, de temps en temps, d'une oreille amicale.

Initialement réservé à l'Ile-de-France, il s'est étendu à toute la province, et fonctionne deux fois par semaine : les **lundi et jeudi après-midi de 14 h à 18 h**. Il suffit de composer le

0 800 21 21 62 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Pourquoi appelle-t-on ? **D'abord parce que l'on se sent seul.** Ou bien en conflit avec son entourage : la cécité n'est pas toujours facile à vivre en famille. On entend aussi les personnes aveugles qui ne supportent plus leur handicap, les malvoyants qui ne veulent pas s'avouer que leur état s'est aggravé et refusent de porter la canne blanche. Parfois, il s'agit d'une demande de renseignement pratique, ce qui n'est pas l'objet d'Ecoute Déficience Visuelle mais montre bien que l'on ne sait pas toujours à qui s'adresser. Et puis, appellent ceux qui ressentent le **simple besoin de parler à quelqu'un**, même s'ils vivent en maison de retraite.

Ces personnes aveugles ou malvoyantes ont, pour les écouter de façon anonyme, les comprendre et leur redonner confiance (« on nous remet le pied à l'étrier », disent certains), l'oreille amicale de deux personnes spécialement formées au handicap visuel. «C'est le meilleur moment de la semaine », remercient les habitués ! Car il y en a...

Association Valentin Haüy
Service Communication
5 rue Duroc 75007 Paris
Tél : 01.44.49.27.27 Fax : 01.44.49.27.07
e-mail : communication@avh.asso.fr
Site Internet : www.avh.asso.fr

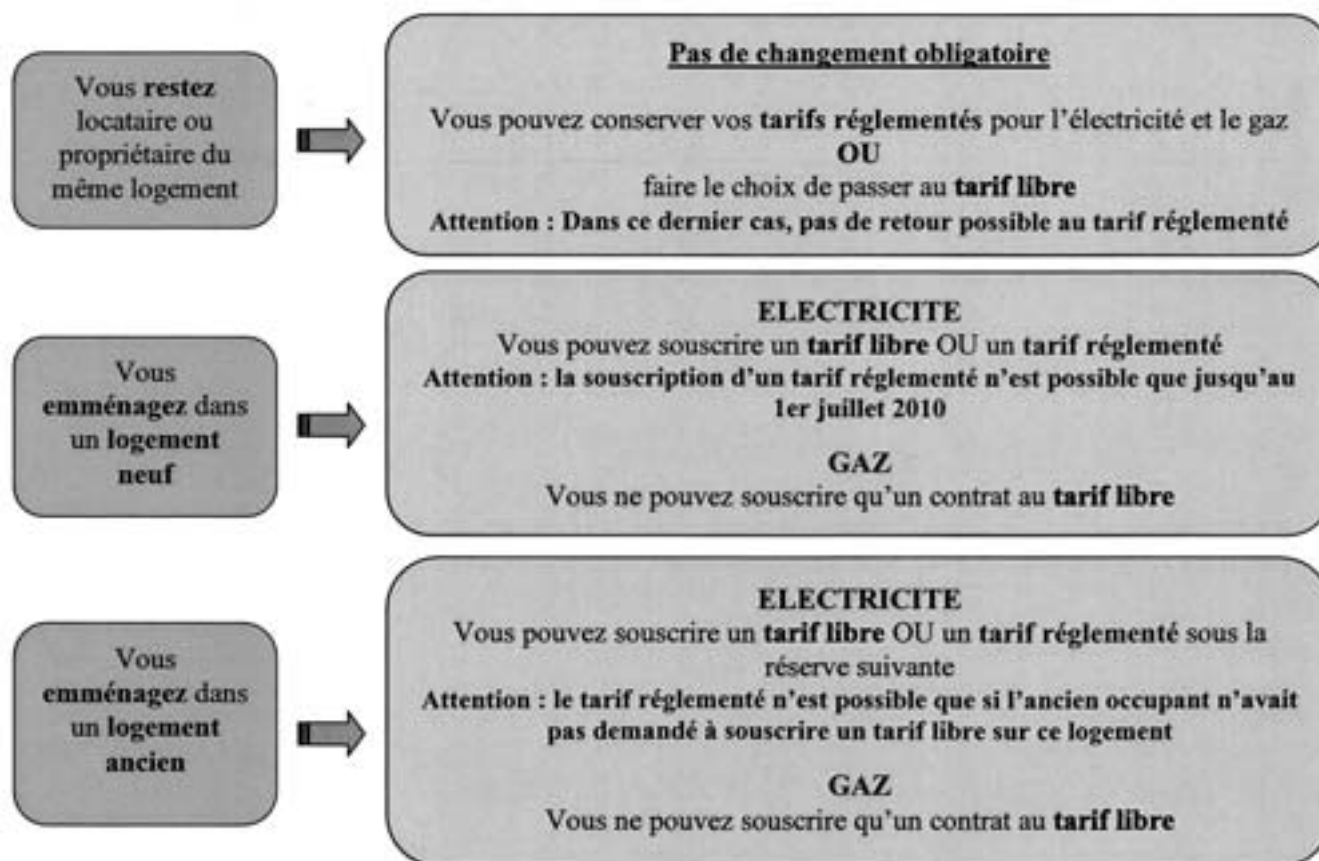
-
- | | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|--|
| • Aide sociale et familiale | • Adaptation à la vie quotidienne | • Enseignement du braille |
| • Médiathèque braille et sonore | • Défense des droits | • Formation professionnelle et aide à l'emploi |
| • Activités culturelles et sportives | • Matériel adapté | • Accessibilité et locomotion |
| • Accueil en centres spécialisés | • Prévention de la cécité | • Action dans les pays francophones |

FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Ouverture totale du marché au 1^{er} juillet 2007



...En Pratique



Le changement de fournisseur n'a aucun impact sur la qualité de l'énergie. Cette dernière dépend des gestionnaires des réseaux. Pour les réseaux de distribution, **propriétés des communes, EdF Gaz de France distribution** est chargé de cette mission d'acheminement de l'énergie.

Guide complet d'informations téléchargeable sur le site internet du Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor www.sdc22.fr à partir du 15 juin 2007

Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans



**ATOUT
paysage**

BOUDER-TAILLARD Sarl

Création & Entretien • Espaces Verts

ZA de Mabiliès - 22700 LOUANNEC
02 96 92 75 68 - 06 33 19 46 02

SALON DE COIFFURE MIXTE/ESTHÉTIQUE



Esprit Nature

avec ou sans rendez-vous

Lundi : 14h-18h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h/14h-19h

Vendredi : 9h-19h

Samedi : 9h-18h

massage capillaire aux huiles essentielles
stylisme/visagisme/conseil
extension
espace enfant

2, allées du verger - 22700 Louannec
Tél. : 02 96 23 13 80



Prochainement à Louannec
OUVERTURE DU MAGASIN

Chaussures Louann

Chaussures Homme - Femme - Enfant
4, route de Tréguier
22700 LOUANNEC



ARTISANS DE LOUANNEC

NOM - PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE	ACTIVITÉ
BOUDER-TAILLARD	ZA Mabiliès	02.96.92.75.68	Espaces verts
STOLL Patrick	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44	Imprimerie
TREMEL André	31 route du Croajou	02.96.91.13.28	Menuisier
HUET Christian	45 route de Tréguier	02.96.49.08.69	Peintre
PRUD'HOMME Martine	3 Roz ar Histin	02.96.91.16.76	Peintre décorateur
DAFNIET Gilles	1ZA Mabiliès	02.96..91.12.73	Couvreur- Plombier
LAOUENAN Amédée	Coat Gourhant	02.96.23.32.92	Bâtiment
NICOLAS Charles	5 route de Milin ar Stang	02.96.23.06.09	Plâtrier
MUREZ Yvan	4 Hameau de Petit Camp	02.96.23.06.80	Menuisier
LENEUVEU	38 route de Perros	02.96.91.94.14	Elagueur
LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65	Peintre
LE HUEROU Yvon	3 rue Ile Malban	02.96.23.11.15	Chauffagiste
DENIS Jean-Jacques	1 route du Stivel	02.96.91.04.62	Maçonnerie
ALLAIN Yannick	38 route de Tréguier	02.96.23.15.26	Travaux bâtiment
LOJOU Thierry	21bis route de Kerjean	02.96.91.21.96	Cloisons vente
AMBULANCE LE ROUX SCI Le Labrador	Poulajou	02.96.23.29.89	Ambulance
LE LIGNE Arnaud	18ter route de Kerjean	02.96.91.01.92	Service habitat
FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73	Peintre
AOP Publicité	ZA de Mabiliès	02.96.91.78.72	Publicité
saarl ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02 96 91 10 60	Fenêtres Vérandas Alu
MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90	Nettoyage
THEPAULT	40 route de Kernu	02.96.49.07.63	Couverture zinguerie
RST	13 rue des Roches Douvres	06.84.16.14.86	Electricité Plomberie Sanitaire
EMC 22	59 route de Tréguier	02.96.91.01.12	Charpente Menuiserie Cloisons
PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73	Artisan plombier
CORNU Vianney	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34	Menuiserie Agencement
CSE LE HUEROU	3 rue Ile Malban	02.96.91.29.65/06.62.94.31.85	Chauffage-Sanitaire-Entretien
PAYSAGES JP	17 rue des Roches Douvres	02 96 91 12 24	Entretien Jardins
L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02 96 23 26 87	Couture
ESCALE VOILE		06 28 34 08 96	Voilerie-Grément-Chantier
ABIVEN Lionel	4 route de Tréguier	02 96 91 12 91	Informatique PME/PMI

COMMERCANTS DE LOUANNEC

COMMERCE	NOM PRÉNOM	ADRESSE	TELEPHONE	ACTIVITÉ
Le Chai	M. GOAZIOU	43bis route de Tréguier	02.96.23.29.98	Vins de propriété
Les Sternes	Mme et M. REGNAULT E.&M.C.	Pont ar Saux	02.96.91.03.38	Hôtel
Le Brazerot	Mmes VAN DER LAAN-DUROC& MONTJARRET	4 Route de Kernu	02.96.23.07.18	Restaurant/Pizzeria
Crêperie Ti Glas	Mme LE GUEN	4 Route de Trélévern	02.96.91.26.86	Crêperie
Pizzeria La Crèche	Mme BONNET	Rue Saint-Yves	02.96.23.29.96	Pizzeria
Esprit Nature	Mme BORNET	2 Allée du Verger	02.96.23.13.80	Coiffeur
Chez Jean Lou	M. LE CALVEZ	3 Hameau de Petit Camp	02.96.23.24.47	Restaurant
Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22	Boulangerie
Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94	Horticulteur
Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00	Boucherie-Traiteur
Crea Flore	Mme LISSILOUR	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04	Fleuriste
Le Dockyard	Mme et M. MARQUET	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34	Bar
Les Cocottes	Mme et M. QUENEC'H de QUILLIC	Pont ar Saux	02.96.23.38.38	Brasserie
A & M Glaziou	M. GLAZIOU	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64	Coiffeur
Motel du Len	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47	Hôtel
Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34	Coiffeur
L'épicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BECHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54	Epicerie
Garage C'itroën	M. REITZ	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47	Garagiste
Le Village	MM. HILBERT Père&Fils	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60	Tabac Hôtel Bar
La Taverne	M. LE LOARER	15 Rue des Ecoles	02.96.23.06.40	Bar
ABCD Immobilier		Route de Tréguier	02.96.23.04.31	Immobilier
Tendance Canine	Mme ABIVEN	4 Route de Tréguier	02.96.91.28.99	Toiletage canin
Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57	Boulangerie
TI GLAS	Mme LE GUEN	4bis Route de Trélévern	02 96 91 26 86	Crêperie-Saladerie
L'Orange Confite	Mme et M. BONNIER	35 Route de Perros	02 96 91 20 28	Crêperie/saladerie
MAÏ-DOO		44 Route de Tréguier	02 96 91 07 19	Arts du Monde

ETAT CIVIL 2006

NAISSANCES

GEFFROY-SALAUN Ewenn	03 février	HAMDOUS Camille	19 juillet
LE ROUX Maÿliss	17 février	BEUVELOT Cassandre	22 août
ELIES Lucie	26 février	PERET Killian	27 août
QUENECH DE QUIVILIC Envel	04 mars	DRONIOU Tina	6 septembre
JUGUET Léo	07 mars	GUILLOTEAU Quentin	24 septembre
JUGUET Clara	07 mars	TREZEGUET Sterenn	19 septembre
LE GOFFIC Hugo	17 mars	CONSEIL Matéo	03 octobre
HERVE Noan	19 mars	MATHIEU – DARRORT Keridwen	05 octobre
GUYOMARD Tom	21 mars	CARPENTIER Lucas	11 octobre
HELLEQUIN Raphaël	08 avril	ROUSSEAU Nathan	17 octobre
GILBERT Matelin	20 avril	FLAGEUL Malec	18 octobre
BEAUVILLAIN Antoine	13 mai	DRAULT Louka	23 octobre
HUET Emilien	17 mai	JEZEQUEL Ronan	31 octobre
FAUCHOUX Ema	11 juin	MORDELES Axel	31 octobre
JOUSSET Ewen	22 juin	LE BRUN Gaëtan	12 novembre
KOSCIELNIAK-GUELAEN Nathan&Mathieu	28 juin	LUART Thylane	27 novembre
TASSEL Titouan	15 juillet	GRANIER Noé	14 décembre
LE BIHAN Mewen	18 juillet	PECHEU Maxime	16 décembre
		LE SAUX Alan	24 décembre

MARIAGES

MADEC Bernard et ILLIEN Françoise	04 février
LANDOIS Maurice et DESHAIES Diana	10 juin
FICHOU Loïc et GUILLARD Sabine	17 juin
VARON Marc et LE HENAFF Nathalie	04 juillet
GOUI Chheng et LAPORTE Valérie	12 août
MAZEAS Franck et CARPENTIER Laure	12 août
PRIGENT Jean-Denis et HEMERY Anne	14 août
JOUVANCE Gildas et TREGROM Céline	09 septembre
LAURENT Fabrice et CABEL Elodie	14 octobre

DECES

SUAREZ ép. MASSON Ginette	22 février	KERAMBRUN veuve LANNOU Yvonne	06 juillet
LE FLOCH Joseph	26 février	LE GOFF Eugène	27 juillet
JUGUET Clara	10 mars	LADEGAILLERIE ép. NEDELEC Denise	08 août
LE COADOU Albert	13 mars	LE LOUARN Eric	13 août
GENTILHOMME ép. SIMON Monique	21 mars	LE SAINT veuve MULLER Jeanne	12 août
TILY Louis	21 mars	MAZÉ René	26 août
MADEC Bernard	25 mars	LAMARCHE Pascal	1 ^{er} octobre
DESCHAMPS Bernard	25 mars	SALIOU Alain	02 octobre
SIMON René-Yves	20 mai	CADRAN Jean	02 octobre
LEBLANC Jean	31 mai	ROVERCH Marie Louise	08 octobre
LE BELLEC veuve HUON Louise	11 juin	BOURDELLES Jeanne	13 octobre
REMOND Théodore	09 juin	LE ROUX Claire épouse VAISSIE	15 novembre
LE MERRER veuve MOULLEC Thérèse	25 juin	PRAT veuve CARLUER Augustine	1 ^{er} décembre
BOULIOU Pierre	29 juin	ZECCA Roger	03 décembre
		LE CORRE Monique	12 décembre